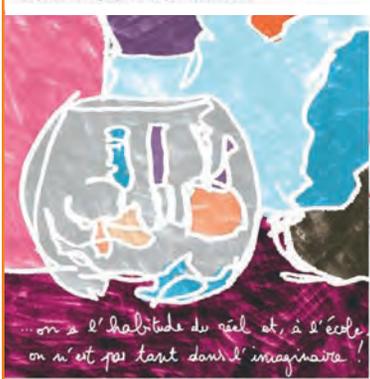
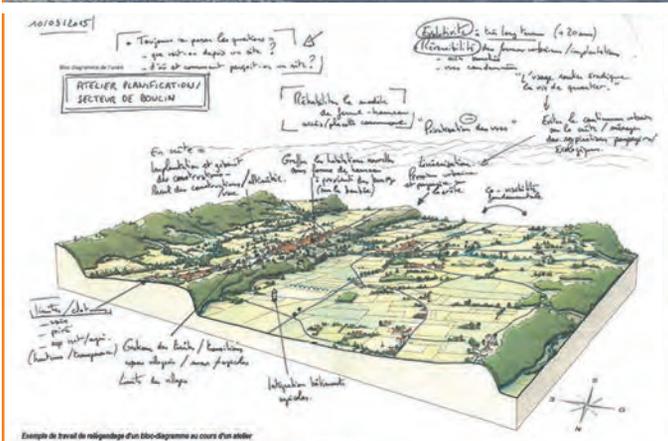


Journée des paysages

11 janvier 2017

Du paysage « tel que perçu » à l'expression des « aspirations des populations » : qui parle au nom de qui, et au terme de quels processus participatifs ?

Journée 1 : Perceptions et représentations sociales des paysages



Journées des paysages



Du paysage « tel que perçu » à l'expression des « aspirations des populations » :

qui parle au nom de qui, et au terme de quels processus participatifs ?



Journée 1 : Perceptions et représentations sociales des paysages

Coordination du projet

Julien TRANSY – DGALN / DHUP / Bureau des paysages et de la publicité.
En partenariat avec **Marie GUIBERT – CGDD / DRI / SR.**

Intervenants et relecteurs

Merci à l'ensemble des personnes suivantes (citées ici par ordre alphabétique, et non d'intervention) pour les présentations effectuées au cours de la "journée des paysages" du 11 janvier 2017, ainsi que pour la relecture des parties les concernant dans le présent document : **François BONNEAUD, Serge BOSSINI, Gabrielle BOUQUET, Paul DELDUC, Guillaume FABUREL, Mylène GAJIC, Bernard GOUJON, Théa MANOLA, Cyrille MARLIN, Victor MIRAMAND, Florence POVEDA, Cathy PONS, Richard RAYMOND, Michäel RIPOCHE.**

À propos du document

Les "journées des paysages" organisées par le bureau des paysages et de la publicité du ministère chargé de l'environnement sont des journées à caractère national, destinées à un large public d'acteurs de l'aménagement. Elles visent à débattre des outils et méthodes des politiques paysagères et, plus généralement, à questionner la place du paysage dans les autres politiques publiques. Leur mise en place mobilise toujours un partenaire « extérieur » (autre direction générale du ministère, autre ministère, établissement public, collectivité, université / laboratoire de recherche, association...) pour favoriser l'ouverture et la rencontre avec d'autres acteurs et réseaux. Ce partenaire co-construit le programme.

La journée du 11 janvier 2017 a ainsi été établie en partenariat avec le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). La transcription des échanges intervenus dans ce cadre a été assurée par la société Ubiquis. Le présent document ne constitue pas une restitution exhaustive du prononcé. Des révisions ou compléments ont pu être proposés, y compris sur la base d'informations intervenues postérieurement à la tenue de la journée. Les photographies sont issues des supports présentés par les différents intervenants, et restent la propriété de leurs auteurs respectifs.

Photographies de couverture

Dans l'ordre d'apparition :

Atelier mobile de l'Atlas des paysages d'Auvergne © Collectif du Chomet

Exemple de travail de relégendage d'un bloc-diagramme au cours d'un atelier © Atlas des paysages des Hautes-Pyrénées

Atelier d'échange sur le paysage © Atlas des paysages du Lot-et-Garonne

© Portrait de paysage de l'Arize

Ateliers paysage © Grand Site Salagou

Maquette réalisée dans le cadre d'un projet de redynamisation du centre-bourg à Rugles

© Les ateliers d'Avre & d'Iton.

INTRODUCTION

2

TABLE RONDE AUTOUR DES ATLAS DE PAYSAGES, OU COMMENT SAISIR ET RESTITUER LES PERCEPTIONS ET LES VALEURS ASSOCIÉES AUX UNITÉS PAYSAGÈRES

9

ATLAS DES PAYSAGES D'AUVERGNE

9

ATLAS DES PAYSAGES DES HAUTES-PYRENEES

12

ATLAS DES PAYSAGES DE LOT-ET-GARONNE

16

À PROPOS DE LA MÉTHODE POUR LA RÉALISATION DES ATLAS

20

DISCUSSION

21

DES EXEMPLES DE MÉDIATION PAR LE DESSIN, LA MARCHE, LA PLUME, LE VERBE, L'EXPRESSION ARTISTIQUE À L'ÉCHELLE D'UN PAYSAGE DONNÉ

29

PORTRAITS DE PAYSAGE DE L'ARIZE, ou la « retranscription artistique des perceptions des populations sur leurs paysages quotidiens »

29

DISCUSSION

32

DES PAYSAGES EN PARTAGE, ou comment, « devant un paysage exceptionnel, prendre le temps de laisser ses sentiments s'installer, de les capturer, de les exprimer »

34

DISCUSSION

36

DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS, ou comment « se mettre autour d'une maquette pour développer une stratégie urbaine »

37

DISCUSSION

39

SÉQUENCE CONCLUSIVE : QUI PARLE AU NOM DE QUI, ET AU TERME DE QUELS PROCESSUS PARTICIPATIFS ?

43

LA JOURNÉE VUE PAR...

50

INTRODUCTION

PAUL DELDUC

DIRECTEUR GENERAL DE L'AMENAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE

Bienvenue et merci d'être venus si nombreux pour cette première "journée des paysages" de l'année 2017, qui marque le retour de ces temps d'échanges amorcés en 2014/2015, et dont plusieurs facteurs d'ordre organisationnel n'avaient pas permis la tenue en 2016.

Ces journées visent à débattre des outils et méthodes des politiques paysagères et, plus généralement, à questionner la place du paysage dans les autres politiques publiques. Elles permettent à une grande variété d'acteurs (professionnels, élus, collectivités, services de l'État...) d'échanger sur leur vécu, de partager des bonnes pratiques ainsi que des éléments de recherche et de réflexion.

La première de ces journées, organisée fin 2014, avait pour thème « *L'élu et le paysage : comprendre et mesurer la valeur économique du paysage* » : comment les enjeux liés au paysage peuvent-ils être saisis à travers le prisme économique, et non seulement à partir de ceux du patrimoine de la culture ?

Quatre journées avaient été organisées en 2015 : « *Quelles limites à nos villes sur les paysages des franges périurbaines ?* » ; « *Quel paysage pour la transition énergétique ?* », sujet très récurrent, à l'instar de celui du changement climatique ; « *Paysage et agriculture* » qui avait pour sous-titre « *Les paysages, clé d'entrée pour une agro-écologie contribuant au développement durable et à l'ergonomie du territoire* » ; « *Paysage et trame verte et bleue* ».

Chacune d'elles était organisée avec un partenaire extérieur (co-constructeur du programme), pour favoriser l'ouverture et la rencontre avec d'autres acteurs et réseaux.

Pour la présente journée, la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), qui porte les politiques du paysage, a choisi pour partenaire le Commissariat général au développement durable (CGDD), représenté à la tribune par Serge Bossini à qui je cède la parole.

SERGE BOSSINI

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE (CGDD)

L'intitulé même du Commissariat général au développement durable (CGDD) traduit sa vocation transversale au sein du ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer d'une part, et du ministère chargé du Logement et de l'Habitat Durable d'autre part. La transversalité constitue une notion fondatrice du développement durable : il s'agit d'intégrer les politiques publiques, en particulier celles de nos deux ministères qui ont tous deux trait au cadre de vie. Chacun connaît les trois piliers du développement durable (l'environnement, le social et l'économie). Leur intégration s'opère dans une matrice où la participation et la démocratie jouent un rôle important. Il ne s'agit pas de penser le développement durable comme une politique publique supplémentaire mais plutôt d'inventer de nouvelles modalités d'élaboration de l'action publique.

De nombreux textes législatifs et réglementaires ont été produits depuis la loi Bouchardeau de 1983 sur les enquêtes publiques et la participation obligatoire du public. Le dernier en date, une ordonnance d'août 2016 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, ouvre un « droit d'initiative amont » aux citoyens qui voudraient entrer dans les processus de décisions sur les projets, bien avant l'enquête publique. Il arrive en effet que lorsque celle-ci s'ouvre, les controverses soient déjà figées et les projets eux-mêmes souvent déjà arrêtés, empêchant la participation du public telle qu'elle a été conçue. S'appuyer sur des participations citoyennes avant que les projets n'aient pris complètement forme nous paraît, dès lors, important.

Le volontarisme des acteurs est primordial dans cette évolution. Des démarches comme la charte de la participation du public permettent que les entreprises, les maîtres d'ouvrage etc., s'engagent moralement à respecter un certain nombre de principes dans le cadre d'une saine concertation.

Beaucoup de bon sens préside à cette démarche, qui consiste par exemple à rappeler qu'une concertation doit être menée sincèrement, loin de toute tentation de dissimuler des faits.

Le sujet qui nous occupe requiert un certain travail conceptuel. Le maître d'ouvrage et le public sont supposés se parler. Le premier est pris dans des rapports de forces et des mécanismes politiques, sociaux, économiques, etc. Le second doit, quant à lui, être circonscrit à un périmètre, géographique ou autre. La notion de public nous renvoie également aux grandes questions qui ont émergé à partir de la Révolution française : comment organiser la société civile ? Comment elle-même s'organise-t-elle ?

Nous souhaitons approfondir ces thèmes de recherche avec les chercheurs, acteurs et experts, notamment dans le domaine de l'environnement. Derrière les grandes controverses scientifiques se dissimulent des problèmes épistémologiques. Si le mot est ancien, il pose dans le domaine de l'environnement la question visant à savoir si le chercheur fait partie de l'objet de sa recherche. Il lui faut trouver la bonne distance avec son objet d'étude, en se gardant de penser qu'il peut l'observer sans le modifier. La physique quantique a bien montré que toute observation modifiait inexorablement l'objet observé. Dans un système « macro » tel que les systèmes humains, observer le paysage risque de modifier la représentation qu'en a le public et, ce faisant, de le perturber. Cette réalité vaut aussi bien pour la biodiversité que pour les problématiques de santé et d'environnement (la santé humaine ne pouvant, selon le principe de « *one health* », être séparée de celle des animaux ou des végétaux), ou encore le multiculturalisme. Ainsi, nul ne peut être un observateur complètement désengagé et notre corpus de connaissances est marqué par notre expérience et notre subjectivité.

Parmi les différents programmes de recherche que nous avons menés, le programme Repère¹ porte sur les pratiques scientifiques collectives. Il s'agit de se demander dans quelle mesure il est possible de faire de la « vraie science » avec des usagers profanes. La question est facile à formuler mais implique un dossier à instruire, des éléments à lister etc. Des questions conceptuelles et de définition émergent constamment. Si l'on fait droit à l'idée selon laquelle nous évoluons dans un système complexe, et sans essayer de réduire cette complexité, deux options très différentes s'offrent à nous pour l'action : l'exploration et l'exploitation.

Comme nous le voyons dans le programme « Paysage et développement durable 2 »², certains paysagistes aujourd'hui se situent nettement du côté de l'exploration tandis que d'autres se situent du côté de l'exploitation. Par exploitation, il ne faut pas entendre « exploitation des ressources » mais réduction de la complexité, maîtrise d'œuvre, jalonnement. L'exploration, elle, concerne davantage les représentations de cette complexité. C'est en tout cas la synthèse rapide de ce que j'ai retenu du programme « PDD2 ». Les paysagistes et les maîtres d'ouvrage du paysage se distinguent par leurs modes d'intervention, notamment l'observation, la facilitation, la pédagogie, l'action et parfois les quatre réunis. Un acteur peut en effet avoir choisi une posture d'action *a priori* avant de réaliser que la pédagogie ou la facilitation auraient davantage de valeur ajoutée.

Je retiens un autre point de ce programme de recherche, qui met en exergue un problème partagé que résume ce slogan en américain : « *no issue, no public* ». Sans problème, il n'y a guère de participation. Un programme de recherche est en cours : je n'ai donc pas encore d'enseignement final à vous livrer. Intitulé « Paysage, Territoires, Transitions »³, il est conduit avec la DGALN, avec laquelle nous sommes toujours très heureux de travailler.

La complexité du paysage est associée ici à celle de la participation dans la recherche. Il s'agit finalement d'une recherche-action sur les paysages en transition. Elle implique tous les acteurs tels que les chercheurs, les paysagistes, les élus, les usagers. En optant pour une posture d'exploration, nous tolérons des temporalités différentes pour ces différents acteurs. S'engager dans une démarche de trois ans sur le paysage est plus difficile à saisir par la population que pour

¹ <http://www.programme-repere.fr/>

² <http://paysage-developpement-durable.fr/>

³ <http://www.environnement-urbanisme.certu.equipement.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>

les chercheurs. Notre collectif, pour employer un terme actuel, était donc dès le départ le lieu d'une certaine controverse. L'action publique et la recherche sont traversées par les mêmes questions. Je suis donc très heureux que notre journée puisse porter sur ce thème un regard épistémique.

PAUL DELDUC

En effet, peut-être l'action de la DGALN est-elle marquée par la dimension d'exploitation que vous avez décrite, tant une partie de notre activité consiste à aider les collectivités à définir des projets en se projetant plus ou moins loin et surtout à traduire cet engagement en acte. Nous sommes donc intéressés par la recherche qui permet d'appréhender la complexité sans trop la réduire. Mais notre action est aussi guidée par une finalité opérationnelle sur d'autres sujets.

Nous faisons face, d'une façon générale, à la nécessité de rénover certains de nos outils. A titre d'illustration, nous avons, dans la récente loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages (dite loi RBNP)⁴, conféré une visibilité aux atlas des paysages. Si ces outils ne sont guère nouveaux, il nous semble important que la recherche nous aide à voir comment ils fonctionnent et à vérifier leur pertinence. Il en va de même avec les plans de paysage que nous pourrions qualifier de manière caricaturale de pré-planification. La loi sur la biodiversité a également introduit dans la loi la définition du paysage consacrée par la Convention européenne du paysage. Cette journée tient compte de ce nouveau corpus législatif. Les normes, habituellement très rigides, acceptent ainsi désormais d'envisager aussi le paysage comme l'objet de la perception d'une population dans un territoire donné.

Les recherches impulsées par le CGDD nous sont extrêmement utiles, en particulier « Paysages, Territoires, Transitions » évoqué précédemment. La DGALN a pour partenaires privilégiés les élus et les services des collectivités, qui sont pour elle des interlocuteurs permanents. Nous nous attendons à ce que rapidement émergent de cette recherche des conclusions sur les façons de travailler avec ces partenaires prioritaires, et les moyens de leur être utiles.

Il est bien sûr nécessaire que les effets positifs de ces collaborations sur la prise en compte des paysages et plus généralement sur la qualité de vie ne se fassent pas attendre indéfiniment. Le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer comme celui du Logement et de l'Habitat Durable sont des ministères de la qualité de vie, compte tenu du poids de chacun de ces sujets dans la vie de chacun. C'est tout aussi vrai pour les thèmes que traite la DGALN au quotidien (eau, nature, logement, urbanisme...). Le paysage nous apparaît comme un véritable vecteur de réflexion, de projection et de révélation de ces aspirations, pour donner de la liberté de parole à nos concitoyens.

SERGE BOSSINI

Je voudrais revenir sur les notions de norme « molle » et norme « dure ». On n'imagine pas que la définition juridique du paysage, nécessairement variable, fasse l'objet d'un recours devant le tribunal administratif. Il ne s'agit donc peut-être pas d'une définition opposable. Elle n'en a pas moins de grands effets, si l'on s'inscrit dans l'esprit de la loi. Telle doit bien être la préoccupation qui nous guide, plutôt que de nous attacher à la lettre des textes, notamment dans le rapport avec les agents des collectivités. C'est ainsi que nous répondrons aux attentes de nos concitoyens.

Le paysage est un vecteur de sens. À travers lui, nos services déconcentrés pourront faire droit à la subjectivité de nos concitoyens, à celle des élus et à celle des chercheurs – qui, une fois n'est pas coutume, ne devront pas la refouler. Il en sera de même pour les services de l'État. Nous devons faire place à une théorie de la conception qui admette une certaine subjectivité, laquelle n'est pas celle, ancienne, de l'artiste solitaire sur son pinacle, mais une subjectivité pleine et entière, à même de nourrir la connaissance scientifique.

Pour progresser dans ce chantier, mon dernier message sera celui de la bienveillance. Le sujet qui nous réunit nous rend souvent passionnés, sans que nous sachions toujours d'où vient notre passion et notre engagement. Cette subjectivité peut se traduire en émotions dans les discussions,

⁴ LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/8/8/2016-1087/jo/texte>

les débats et les projets de recherche. Elle peut même pousser à vouloir exclure l'autre du débat. Méfions-nous des hiérarchies de savoirs et des arguments d'autorité. Cette réalité nécessite de mener un vrai travail sur soi-même, notamment lorsqu'on a l'impression d'avoir raison. J'appelle donc à clarifier les controverses, à écouter les arguments, y compris les plus subjectifs et à reconnaître les subjectivités, la sienne comme celle des autres.

PAUL DELDUC

Je partage ce point de vue sans réserve. L'exercice est difficile et me rappelle les formations à la négociation diplomatique. Il est tentant de vouloir entrer dans un jeu à l'issue duquel apparaissent des gagnants et des perdants. Accepter des concessions en admettant l'augure d'un résultat positif pour tous, en apportant davantage de satisfaction générale, par la voie de l'écoute et de la bienveillance, n'est pas toujours facile. Nous allons nous y astreindre. Il me reste à vous souhaiter une très bonne journée. Je vous invite à interagir dans les tables rondes et vous souhaite d'en tirer le meilleur.

GUILLAUME FABUREL

PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LYON II, UMR TRIANGLE ET GRAND TEMOIN DE LA JOURNEE.

Merci à Messieurs Delduc et Bossini pour leur échange introductif. Mon rôle à ce stade est d'expliquer quels sont, si vous en êtes d'accord, les grands objectifs de nos échanges et de quelle manière ils ont été pensés pour cette journée (et aussi pour celle de mars prochain). Pour cela, je repartirai des termes employés par Serge Bossini. Humilité, adaptation, controverse... et subjectivité. Le mot qui me semble devoir être traité en premier... est ce dernier. Certes, bien des notions renvoient à la subjectivité, que l'on pense aux systèmes de représentations et de valeurs, aux expériences sensibles et aux schèmes de croyances... et, bien sûr, aux perceptions (1^{ère} journée) et aspirations (2^{ème} journée). Toutes qualifient la ou plutôt les subjectivités.

Ce qui me fait partir de ce terme, c'est l'angle de lecture privilégié. J'aborderai les thèmes de nos journées dans une perspective socio-politique, avec pour but, après bien d'autres, de montrer à quel point le paysage, par la multitude des subjectivités et plus encore des processus de subjectivation de nos rapports aux milieux, a largement commencé à changer à la fois de fonction (sociale) et de nature (politique). Il s'agira alors aussi de voir tout l'intérêt de parler effectivement d'humilité, d'adaptation et plus encore de controverse pour accompagner cette mutation. Voilà le dessein premier de nos journées, qui verront se succéder plusieurs expériences remarquées.

Tout d'abord, toute politique publique s'adresse à nos subjectivités, tout en les façonnant par les discours et leurs langages (majoritairement politiques et techniques), ainsi bien sûr que par leurs orientations programmatiques et leurs actions. Les politiques du paysage n'y dérogent pas. Bien au contraire de nos jours. Car, le sens et les urgences des interventions du politique ont varié dans le temps. Sur les quarante dernières années, des thèmes et des enjeux sont apparus. Les urgences de la reconstruction après-guerre n'étaient pas celles de notre moment marqué par les crises écologiques. Ces crises sont devenues omniprésentes, accompagnées de celle, matricielle, que connaissent les démocraties modernes. J'y reviendrai.

Dans ce moment singulier, le thème du paysage, et plus largement les questions environnementales, sont loin d'être un secteur d'intervention parmi d'autres. La recherche sérieuse en sciences humaines et sociales s'entend même sur au moins un constat : au croisement de différentes crises, le paysage représente de nos jours un enjeu socio-politique de premier ordre, particulièrement pour l'expression de nos rapports subjectifs au monde, et ce dans un débat public devenu plus chaotique. Et ce n'est pas le nombre de conflits au sujet de projets d'aménagement qui en dissuaderaient. Pourquoi un tel enjeu et comment grandir avec ?

En premier lieu, le paysage est au fondement d'expériences situées qui (re)tissent du lien et recréent du commun. Il donne à voir, par le multiple qu'il est en chacun, une forme d'universel situé (cf. Benasayag). A la fois épreuve esthétique, expérience pratique et vecteur pragmatique de relations sociales (in Céfaï), ce que nous construisons par lui et à travers lui sert notre appréhension des changements affectant les territoires et leurs environnements. C'est là que réside le tout premier intérêt d'un travail socio-politique sur les perceptions et les aspirations. Il s'agit de comprendre comment, par elles, le paysage organiserait différemment à ce jour nos « ressentirs »

et représentations du monde. Au point de faire autrement biens et surtout mondes communs (« empaysagement », in Debarbieux).

Toutefois, dans une telle perspective, nous avons là affaire à une appréciation encore partielle de ce que nos expériences paysagères fondent comme médiance (in Berque). Une autre question non moins première demeure entière. Si les paysages (re)créent du commun, comment dès lors faire entrer les subjectivités paysagères qui le composent en politique ? Car, le politique s'est, à l'ère moderne, construit par leur mise à distance, sous couvert de maîtrise des passions locales. Plus précisément, quels sont, par les perceptions et les aspirations dans le domaine des paysages, les formes de mobilisation, les types d'implication, les natures d'engagement qui se nouent, en réaction, réponse, opposition... à une démocratie représentative largement débordée et ce faisant relativisée ?

Certes, la participation officielle fait à ce jour largement son office. Les scènes instituées jouent à plein dans le registre des paysages et de l'environnement. Les dispositifs et outils, les démarches et méthodes sont foisonnants, au point d'en faire évoluer la terminologie. Par exemple, on parle de démocratie environnementale. Mais, trente années de dispositions réglementaires n'ont pas calmé les ardeurs. Au contraire. Le désir d'engagement n'a jamais semblé aussi grand, mais peut-être différemment. Si le paysage permet l'expression de fragments entiers de la multitude des subjectivités, par les perceptions et représentations véhiculées sur les scènes organisées, la compréhension des aspirations doit encore plus être recherchée aux franges et marges du cadre de la démocratie instituée.

Il y a lieu en fait d'appréhender la question de la participation en s'écartant d'une lecture performative des dispositifs institués et de leurs scènes officielles (là où les projets ont fonctionné ou non, les retards et les surcoûts, etc.). La participation ce n'est pas seulement prendre part à des réunions publiques ou des concertations réglementaires (cf. Zask). Si les scènes participatives constituent bien des lieux d'expression des représentations, de divulgation et de dévoilement des ressentis, et bien évidemment de rencontre et d'échanges entre les acteurs, ces débats, que de plus en plus de gens considèrent comme orientés, n'épuisent pas les formes et natures de l'engagement.

En fait, il y a là une deuxième évolution de contexte à prendre en compte : l'engagement de l'ordinaire, les implications du quotidien participent toujours plus de la vitalité démocratique. On parle même de modes de vie qui aménagent des territoires : circuits courts et pratiques collectives de jardinage, maraîchage péri-urbain et nouveaux comportements alimentaires, retours de l'auto-construction et initiatives locales de sensibilisation environnementale... Ce sont des actes revitalisés d'une citoyenneté autrement active. Or, ces actes incarnent aussi, pour ne pas dire surtout, perceptions et visions, représentations et aspirations... paysagères.

Donc, autre grand intérêt d'un paysage annoncé comme plus ordinaire et habitant (cf. Convention européenne) : il motive et ce faisant incarne des engagements renouvelés, des mobilisations plus quotidiennes pour la défense ou la préservation, pour la seule initiative ou plus largement l'alternative (économique et sociale, écologique et démocratique...). Tout ceci fait alors certes droit à différents registres perceptuels et à différents thèmes d'aspirations, mais interpelle plus largement l'ordre du politique. Par exemple, l'emboîtement descendant des échelles de l'action, vestige de la modernité, s'en trouve largement questionné. Qu'elles soient d'espaces ou de temps : la force croissante de la proximité dans la vaste échelle de l'action territoriale, la synchronicité du présent au temps long de la transformation. Voilà pour les constats.

Mais, par-delà l'intérêt porté à l'articulation des échelles, quelles sont les conditions pratiques de déploiement du paysage dans cette perspective autrement socio-politique ?

Au cours de cette journée (comme au cours de celle à venir du 1^{er} mars), nous seront proposés des exemples tout à fait intéressants, des cas d'études éloquentes, portés par des acteurs pluriels. Il sera question de diverses démarches et méthodes, politiques et outils pour déplier et dévoiler, pénétrer et donner à voir perceptions et aspirations par et dans la participation : par le récit et l'image, l'observation et la déambulation, l'art ou encore les savoirs. Les opérations sociocognitives y seront diversement appréhendées et les échelles de références justement souvent ré-emboîtées (par les instruments de l'observation et de l'action, par exemple les unités paysagères dans les atlas).

Or, il nous semble que ces expériences partagent quelques traits communs : une disposition, appelant à une vigilance, pour ne pas dire exigence.

Outre de vouloir faire place aux subjectivités des « ressentirs », elles assument pour nombre une responsabilité historique (et c'est là qu'humilité va de pair avec responsabilité). Celle de se déprendre de certaines assurances voire certitudes, en considérant que, dès que l'on relie paysage à politique, et donc subjectivités à communs, les questions de pouvoir sont à reconsidérer, en dehors de toute quête illusoire de l'« acceptabilité » sociale de projet. Voilà pour la disposition. L'exigence maintenant. Les savoirs mobilisés auraient eux-mêmes ce faisant à dévoiler leurs propres engagements, avec humilité.

En fait, dans le domaine de l'action paysagère comme dans nombre d'interventions de l'ingénierie territoriale, les rapports de pouvoir passent par l'exercice et la reconnaissance de certains savoirs et de leur construction en champ (disciplinaire) et corps (de métiers). Quelle que soit la scène où l'on se situe, ces tropismes du savoir continuent largement de conditionner pour ne pas dire saturer l'espace du politique. Il subsiste bien, ici comme ailleurs, des savoirs de l'arraisonnement du général sur le particulier construits en défiance de la multitude.

Or, bien d'autres savoirs et savoir-faire frappent à la porte de l'intelligence collective par la diversité des expériences singulières de paysage. Ces subjectivités revendiquent très souvent habiletés et ingéniosités, aptitudes et virtuosités, dont la vaine hésitation de certaines catégorisations (notre manie du rangement) traduit bien le malaise du pouvoir : savoirs habitants ou citoyens, locaux ou pratiques, profanes ou vernaculaires, situés ou sociaux... C'est ce que, derrière les passions locales, le politique a tenu à distance des siècles durant, par les savoirs mis en disciplines.

Dès lors, la question des subjectivités pose de façon remarquable celle des registres de connaissances qui seraient autrement fondés en légitimité à l'ère (l'aire) des communs paysagers. Interrogeons-nous sur les régimes hérités de savoirs et domaines éprouvés de connaissances, et plus encore, dedans, sur les éléments de notre propre (re)connaissance, en vue de sortir de rapports d'autorité que chacun des micro-pouvoirs perpétue souvent très involontairement par la hiérarchie des savoirs et reconnaissances. Interrogeons-nous concrètement sur nos propres imaginaires et croyances, sur nos « ressentirs » et représentations, sur nos valeurs et principes, bref, nos propres subjectivités et subjectivations. Ils et elles nous ont conduits à faire trajectoires personnelles et pratiques professionnelles, à faire métiers, argumentaires et savoir-faire de métiers, du paysagisme comme de la recherche sur les paysages.

Si les subjectivités paysagères cherchent à se faire entendre et surtout reconnaître par des formes renouvelées d'engagement ... si elles réarment à ce jour assez fondamentalement les capacités morales et politiques des habitants... comment alors faire place à la diversité des formes d'entendement du monde et surtout à la pluralisation des régimes de véridiction ? Il en découle alors simplement que les fonctions des instruments de la participation mais plus encore des outils de l'observation sont à revisiter, conjointement : observer c'est faire participer selon des classements souvent usuels de la démonstration savante (des enquêtes... aux espaces remarquables). Pour alors compliquer un peu certaines catégories de lecture et d'analyse, tout droit hérités de l'ordre de la modernité (ex : les savoirs logico-formels).

Pour ce faire, il conviendrait de peut-être considérer outils d'observation et démarches de participation comme des lieux, qui, par le foisonnement et le frottement, génèrent bégaiement et tâtonnement, hésitation collective voire bifurcation commune, au point de revendiquer aussi la dispute et la controverse (autre terme évoqué en préambule) plutôt que de fuir le conflit par la quête de l'acceptabilité (cf. Stengers). Le paysage, tout à la fois par la diversité expérientielle et pluralité axiologique qui le portent, en serait le creuset premier.

Tout ceci peut vous sembler excessivement théorique, en surplomb. Voire déplacé à cette heure de la journée, dans cet entre soi de l'enceinte ministérielle. Mais, non seulement les propos de Paul Delduc et de Serge Bossini y invitent selon moi grandement, surtout, en liens à leurs propos, ceci débordent toutes les scènes démocratiques. C'est une question orpheline pour ne pas dire un impensé dans le domaine des paysages, celui des rapports de pouvoir perpétués par nos propres dispositions de savoir.

Par exemple, les atlas de paysage font objet d'un guide méthodologique qui donne une liberté évidente en posant des questions tout à fait pertinentes. Comment saisir les représentations à l'échelle d'une unité paysagère ou d'une région géographique ? Mais, le glissement s'opère alors très vite : qui est représentatif de quoi ? S'agit-il d'être représentatif de la composition sociologique d'un espace ou de la somme de problèmes et de publics que les paysages sont amenés à convier ? Une idéologie de la complétude voudrait nous faire croire qu'il suffirait d'avoir un échantillon fondé statistiquement pour faire démocratie. Ceci est une construction du pouvoir.

Dans le prolongement, sous quelle forme s'agit-il de réunir les gens ? Comment créer du lien et dialoguer avec eux ? Quelle est notre influence dans le contact qui les relie à la puissance publique ? Comment éviter de recréer, par l'autorité, une rupture, celle de « celui qui sait » et qui va sonder une population qui « ne sait pas » ? Comment ne pas amener à « bien penser » le paysage, de la même façon que nous l'avions pré-pensé ? C'est bien une question épistémologique qui est posée, celle « des » savoirs, qui peuvent être techniques, pratiques, scientifiques, mais aussi expérientielles et perceptuels, affectionnels et conviviaux etc.

Au final, la puissance du paysage tient sans doute dans sa capacité à faire droit à des passions par des rapports aux milieux autrement fondés dans l'univers des perceptions ainsi que des formes d'engagement autrement articulées à des aspirations politiques. Il fait des affects les véhicules des croyances et des représentations, des sentiments d'appartenance et des systèmes d'attache, des expériences du lieu et des projections sensibles. Mais, la multitude des subjectivités paysagères pose alors frontalement la question des savoirs légitimes, des métiers installés, des outils routinisés dans une agilité à reconstruire face à un tournant proxémique et affectionnel. Ces journées sont alors placées sous le sceau de l'expérience pour la réflexivité, de l'exploration pour la contradiction : quels problèmes pour quels publics, quelles démarches pour quelle démocratie, quelles connaissances pour quelle puissance... d'agir ?

La première journée est organisée autour de deux tables rondes. La première fournira l'occasion d'écouter trois présentations d'atlas. Elle sera suivie d'un retour de Richard Raymond qui a contribué à l'élaboration de la méthode sur le sujet. Chaque présentation aura pour ligne d'horizon plusieurs grandes questions : quelles sont les subjectivités d'aujourd'hui et comment les paysages permettent-ils d'en rendre compte ? Quelles questions politiques se trouvent ainsi posées ? Comment reconnaître collectivement d'autres formes de savoirs ? Dans quelle mesure adapter dès lors nos postures ?

TABLE RONDE AUTOUR DES ATLAS DE PAYSAGES, OU COMMENT SAISIR ET RESTITUER LES PERCEPTIONS ET LES VALEURS ASSOCIÉES AUX UNITÉS PAYSAGÈRES

ATLAS DES PAYSAGES D'AUVERGNE

CYRILLE MARLIN

ARCHITECTE ET PAYSAGISTE DPLG, DOCTEUR DE L'EHESS

Victor Miramand et moi-même avons produit ensemble, avec l'aide d'une grande équipe, l'atlas des paysages d'Auvergne⁵. La première image que je vous montre est issue d'un reportage réalisé par une revue auvergnate. Son titre est intéressant : « L'atlas mobile, une aventure paysagère ». La notion d'aventure (en l'entendant du côté de l'idée d'« aventureux » plutôt que d'« aventurier ») nous intéresse beaucoup. La DREAL Auvergne avait, à l'époque, la grande qualité d'être en mesure de nous suivre même dans les nombreuses incertitudes découlant de notre démarche, laquelle n'était pas maîtrisée de bout en bout mais se voulait au contraire ouverte. C'est elle que nous allons vous présenter maintenant.

Au départ, nombreux étaient ceux nous répondant « Ô moi vous savez, je ne suis pas spécialiste du paysage » lorsque nous les sollicitons. Nous étions assez effrayés par cette déclaration, qui signifiait que le paysage, alors qu'il concerne tout le monde, ne peut pas faire l'objet d'un discours unifié et consensuel. C'est ce constat qui nous a amenés à proposer notre démarche. L'intuition que nous avions en commençant notre travail, s'est depuis transformée en certitude. Le paysage est toujours l'objet d'un discours désincarné, distant et éloigné de son expérience. Notre réponse à ce constat était basée sur une méthode simple. Appelée « atelier mobile des paysages », elle consistait à emmener des gens, en camionnette, dans les territoires auvergnats pour voir les paysages et en parler. Quarante voyages, sur quarante journées, ont été proposés.



Pour chacune des quarante journées, nous invitons des personnes (issues d'institutions ou d'administrations, élus, acteurs locaux, habitants, etc.) de façon très ouverte. Notre camionnette constituait notre environnement de travail. Elle a été transformée en bureau et une inscription décorait la carrosserie. Plus qu'un véhicule, nous en avons fait notre atelier mobile.

Une journée de l'atelier mobile commençait par un temps d'accueil. Il nous semblait indispensable de se découvrir avant de parler de paysages. Chaque journée commençait par un café, pris dans des établissements différents à chaque fois. Les trente ou quarante premières minutes étaient consacrées à faire connaissance et à expliquer la méthodologie de l'atlas. Il s'agissait surtout de décider ce qui allait être fait au cours de la journée et quel itinéraire pourrait être suivi. Nous formulons une première proposition, qui pouvait être modifiée en fonction de ce que les participants avaient à suggérer ou proposaient de nous montrer.

⁵ <http://www.paysages.auvergne.gouv.fr/>

Il s'agissait donc d'aller voir mais ce n'est jamais facile, surtout lorsque les échelles sont grandes. Nous parlions plutôt de formes d'aménagement que de paysages. Il s'agissait en somme d'aller voir ce que les gens, au sens très large, faisaient dans les territoires. « Les gens » pouvaient désigner des communautés de taille extrêmement diverses, d'une seule personne à plusieurs millions. Concrètement, les formes d'aménagement pouvaient aller du choix d'une pierre par un berger pour s'y asseoir (cela existe encore en Auvergne) à une autoroute, dont la construction implique des personnes nombreuses et très différentes, emportant des conséquences à long terme. Tout ce que nous avons vu se situait entre ces deux extrêmes.

En somme, notre idée principale était de rapprocher les questions de paysage de celle de l'aménagement et de la gestion du territoire. 120 invités ont pris part aux 40 voyages. Nous étions le plus souvent deux personnes de l'équipe avec sept invités (la camionnette disposant de neuf places.) L'équipe comprenait six paysagistes, un ethnobotaniste et un photographe naturaliste. La journée était dévolue à la collecte d'informations. Notre expérience s'est ensuite transformée en formes et en représentation, par le biais de photographies mais aussi dessins, cartes et textes. Nous avons attaché une importance toute particulière à ces derniers : une personne de l'équipe notait tous les propos. L'identité des personnes ne nous intéressait pas, mais le contenu du discours a été retranscrit, dans une démarche comparable à celle d'un anthropologue.

Suite à ces 40 voyages, 1 500 formes d'aménagement ont été recensées, soit 1 500 lieux. Nous avons tâché de les comprendre. Sur cette base, nous avons fabriqué le document qui allait constituer l'atlas des paysages. Une première exigence de la commande à laquelle nous répondions consistait à produire des documents concernant des ensembles de paysages. Notre travail ne visait pas l'invention mais simplement le découpage, le regroupement et l'agencement de ce qui avait été dit dans la camionnette et observé.

J'ai eu l'occasion de présenter notre travail autour de l'atelier mobile au Japon. Les Japonais ont été les premiers à véritablement savoir qualifier notre activité, parlant d'une agora mobile. Tous les participants que nous recevions dans notre camionnette, qu'il s'agisse du directeur d'un parc, de lycéens, d'un élu, se mettaient à nu à travers la parole. La camionnette permettait de s'affranchir des rôles et des situations habituels pour les participants et ainsi de libérer la parole.



La production de documents officiels sur les ensembles paysagers représentait pour nous un problème. Elle relève d'une conception bien particulière de la géographie, héritée de Paul Vidal de La Blache, c'est-à-dire des années 1930. Il s'agit d'isoler des ensembles de paysages, méthode qui ne nous paraît guère valide, car elle est fondée sur une illusion. Notre travail a consisté à produire un autre genre de document, correspondant à une autre conception de la géographie. Nous avons à cœur de donner une image plus incarnée de l'expérience des habitants d'un territoire. Cette autre façon de penser l'espace, héritée du travail du géographe Yves Lacoste, est apparue au cours des années 1970. Sa conception était fondée sur l'idée d'ensembles spatiaux physiques et humains ne pouvant être juxtaposés. Cette conception laisse la possibilité de trouver des points communs dans la relation au paysage entre des personnes vivant à des centaines de kilomètres de distance, idée particulièrement vérifiable aujourd'hui. C'était donc là notre point de départ méthodologique et les documents que nous avons produits découlent de cette posture.

L'atlas s'est transformé en site Internet, lequel rassemble de nombreuses informations et propose de nombreuses entrées. Mais ce site ne fonctionne qu'à condition que le dispositif de l'atelier mobile fonctionne. Les connaissances pour elle-même ne nous intéressaient guère. La démarche était centrée sur la construction commune de connaissances dans les territoires, et le fait que la parole sur les territoires soit toujours incarnée, *in situ*.

VICTOR MIRAMAND

PAYSAGISTE DPLG

Je voudrais soulever une difficulté que présentent à mon sens les atlas de territoire. Il s'agit toujours de représenter un territoire à un moment donné, de façon statique. Or, et cette préoccupation a traversé toute notre recherche, il nous a semblé important de permettre aussi à l'atlas d'évoluer. Le site Internet constituait une première réponse à ce problème. En plus d'être une plate-forme de restitution des connaissances, il se voulait offrir une plate-forme d'échanges, car notre travail, à travers l'atelier mobile, a consisté à mobiliser un réseau d'acteurs. Il était donc important pour nous de rester fidèles aux principes de partage et d'échange. En complément de l'atlas statique, le volet plus contributif et participatif, adressé au proto-réseau que nous avons activé, devrait nous le permettre.

ATLAS DES PAYSAGES DES HAUTES-PYRÉNÉES

MICHAËL RIPOCHE

INGENIEUR PAYSAGISTE

J'évoquerai l'atlas des paysages des Hautes-Pyrénées⁶, lequel a également constitué une expérience riche. Les Pyrénées forment une chaîne de montagnes mais le département des Hautes-Pyrénées est aussi constitué par la plaine de l'Adour, les vallées et les coteaux du Gers, parfois oubliés. Il fallait donc couvrir l'intégralité du territoire, même si instinctivement le regard se tourne vers la chaîne des Pyrénées, orientées sud, inversant de fait la convention de lecture des cartes (orientées vers le nord).



Le CAUE était positionné non seulement comme maître d'ouvrage délégué mais également comme co-réalisateur de l'atlas des paysages. En tant que paysagiste, j'ai donc été amené à composer avec l'équipe du CAUE sur le volet urbanisme et architecture du projet. Parmi les temps forts, une enquête a été menée avec une sociologue, ainsi que de nombreux ateliers publics menés par le paysagiste. Des ateliers internes ont été également pilotés par le paysagiste-conseil de la DDT⁶⁵

⁶ <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/atlas-des-paysages-des-hautes-pyrenees-r1145.html>

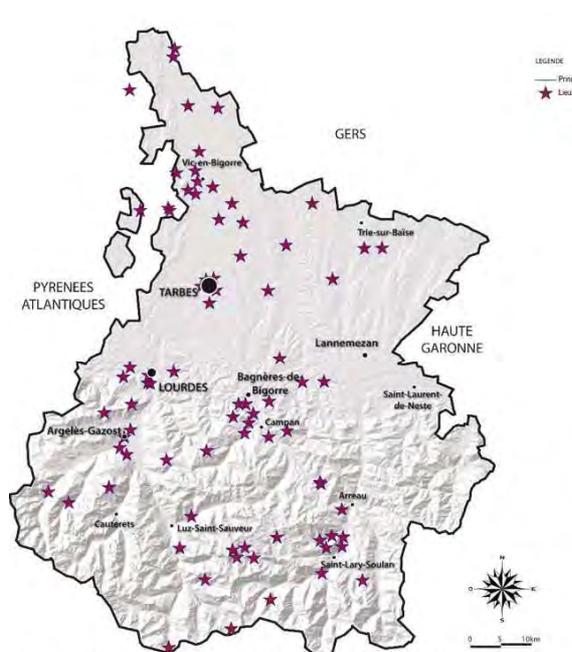
avec la participation des services de l'Etat et l'équipe du CAUE. Un atelier transversal de cohérence entre les entités paysagères régionales a permis de remettre les unités paysagères de l'atlas départemental dans son contexte régional.

Il faut souligner l'importance du réseau « paysage » de la région Midi-Pyrénées. Les pratiques de travail transversal y sont anciennes et permettent des échanges riches. Avant l'atlas, seules deux entités paysagères étaient repérées dans le département, l'une dédiée aux montagnes et l'autre à toutes les autres formes de paysage. Cette conception assez caricaturale est symptomatique du défaut de représentation des paysages. Notre travail devait permettre de s'approcher de la réalité en apportant de la complexité dans ces représentations. Nous avons passé de nombreuses journées de travail commun sur le terrain. Cet atlas est ainsi un véritable travail de coproduction. Je signale aussi un atelier, que je qualifierai de « service après-vente » qui a permis de présenter l'atlas comme un outil et de le faire vivre.

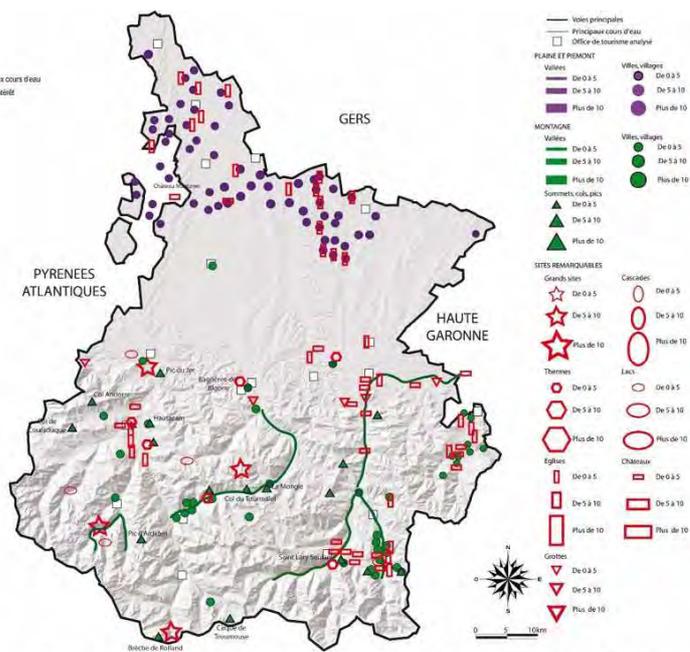
Notre travail a commencé par une enquête avec la sociologue Sylvie Roux. Cette étape s'est avérée particulièrement intéressante dans l'authenticité des propos recueillis. La présence du paysagiste dans le groupe interrogé peut en effet biaiser le débat. Ce biais, loin d'être anodin, a été mis en lumière par le travail de la sociologue.

L'enquête sociologique devait porter sur un échantillon de 120 à 150 personnes, objectif qui n'a pu être atteint au regard du nombre de répondants. Le maître d'ouvrage a néanmoins décidé de lancer la démarche, même avec un échantillon réduit, notamment afin de ne pas froisser les personnes qui s'étaient portées volontaires pour participer. Le guide d'entretien de la sociologue comportait quatre objectifs : identification, caractérisation, dynamique d'évolution, définition d'enjeux et d'objectifs prioritaires. Un travail de synthèse de ces entretiens nous a permis de définir une approche de la valeur symbolique (négative ou positive) des paysages. Les thématiques retenues – forme, dynamisme, solidarité – étaient directement issues des entretiens.

Un travail parallèle à celui de la sociologue concernait les sites touristiques et les sites préférés par les habitants. Il a permis de constater, de façon assez amusante, que les deux cartes ne se superposaient quasiment pas. Tous les grands sites touristiques sont aliénés. A titre d'illustration, le cirque de Gavarnie est vécu comme réservé aux touristes, alors que les locaux vont au plateau de Saugué, juste en face, ce qui leur permet de rester à l'écart de la cohue. Les habitants se trouvent largement déconnectés des plus grands sites patrimoniaux du territoire.



Localisation des paysages préférés mentionnés dans le cadre des entretiens sociologiques



Localisation des lieux mentionnés par les sites internet et les brochures des offices de tourisme du département : synthèse quantitative

Notre appréhension des évolutions est passée par le constat de la perception comme positive ou négative de certaines pratiques, et de l'impact de certaines pratiques sur le paysage. Cette étude a donné lieu à des tableaux et textes de synthèse. Les règles de l'enquête sociologique nous ont ainsi conduits à ne pas retenir certains propos isolés qui me semblaient pourtant intéressants, et ce pour rester fidèles à ce qui était généralement dit et partagé. C'est pour cela que nous avons finalement modifié l'échelle de restitution.

Un certain nombre d'enjeux sociologiques ont émergé. Le fait que des paysages en masquent d'autres, par exemple, est tout à fait révélateur. Sur le plan de la protection, du financement et de la reconnaissance touristique, certains grands sites que tout le monde connaît prennent le pas sur d'autres, masquant des paysages qui forment pourtant en partie le contexte des premiers.

L'enquête a permis de faire émerger une photographie de la perception sociologique des paysages, de ses évolutions et de ses enjeux. Grâce à ce prisme sociologique, il a été possible de contourner le biais que représente le spécialiste. N'ayant pas moi-même, spécialiste du paysage, participé à l'enquête, je n'ai pas pu en influencer les réponses. La vision issue de ce travail s'avère, sur certains points, en complet décalage par rapport à ce qu'on peut imaginer trouver dans un atlas des paysages. La définition du paysage n'est même pas toujours partagée, certains éléments étant perçus comme faisant partie du paysage alors que pour nous, paysagistes, ils n'en relevaient pas a priori.

Il a par ailleurs été difficile de mobiliser certains résultats de notre travail dans l'atlas. L'analyse de la pertinence des réponses, de la représentativité de l'échantillon, de la redondance de témoignages dont est coutumière la sociologue, m'est, en tant que paysagiste, bien moins familière. Ces questions sont pourtant essentielles quand il s'agit d'exploiter et présenter les résultats.

Au regard du taux de retour des entretiens sociologiques, nous avons décidé de remobiliser la grille d'entretien de la sociologue dans les ateliers locaux menés par le paysagiste avec les élus et habitants du territoire. En son absence, ce sont les paysagistes qui ont conduit l'atelier, proposant des approches propres à leur discipline. Cet atelier a fourni l'occasion de débattre des limites des unités paysagères et de leurs dénominations. Nous avons également pu échanger sur les évolutions des paysages et leurs enjeux.



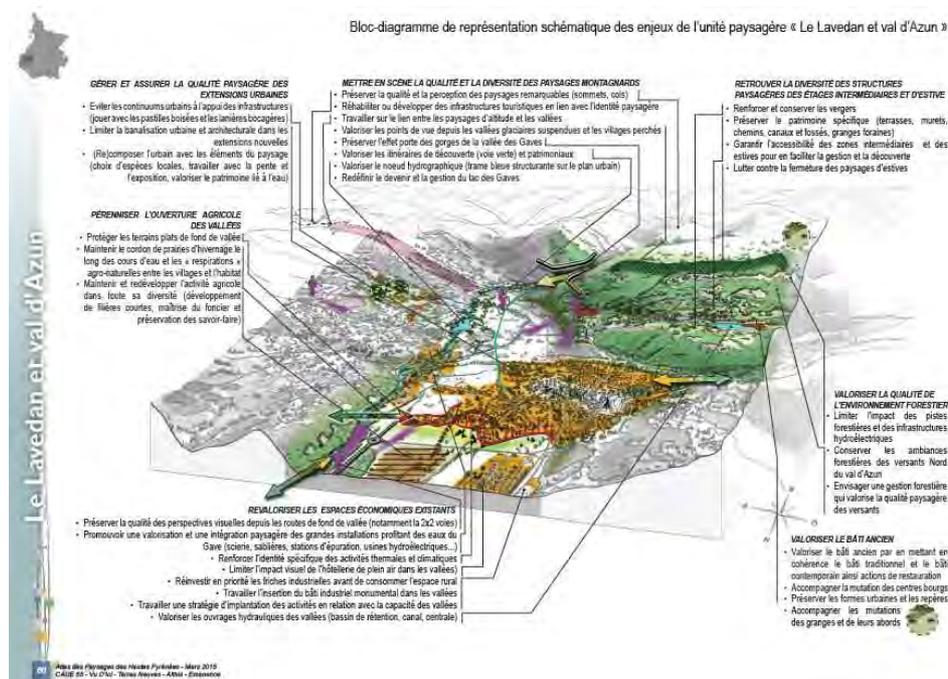
Travail sur le paysage mené au cours d'un atelier réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas des Paysages des Hautes-Pyrénées

S'agissant des unités paysagères, une carte « martyre » théorique a constitué notre point de départ lors du débat avec les membres du Comité de pilotage. Un travail plus fin de terrain a abouti à la production d'une carte que nous pensions stabilisée. A la suite des ateliers, nous avons été amenés à faire changer sensiblement les limites de certaines unités. Sur une unité montagnarde, par exemple, les élus participant à l'atelier se percevaient comme connectés à telle vallée particulière et ne se retrouvaient pas dans le découpage que nous imaginions a priori. Nous avons donc modifié ce dernier. Certains noms et découpages ont ainsi évolué dans le temps. Cela a permis de stabiliser de manière très solide ce découpage du territoire en unités paysagères dans lequel aujourd'hui tout le monde peut se reconnaître.

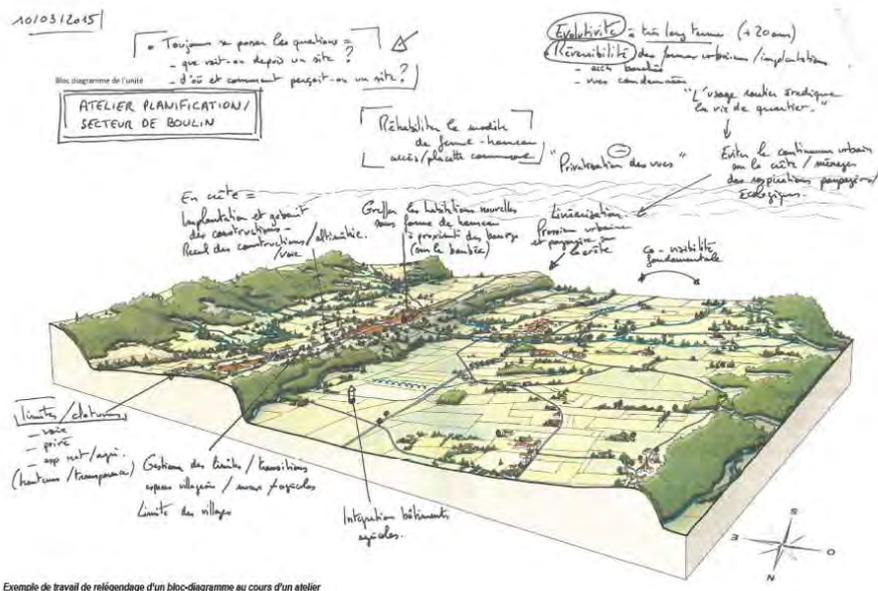
Nous avons également procédé à la restitution de paroles d'habitants. Comme dans le cas de la camionnette-atelier, les résultats ont souvent été très poétiques. La richesse, la finesse, et la qualité de perception dont témoignent ces paroles sont remarquables. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de les restituer en introduction de chaque unité paysagère dans l'atlas.

Au cours de ces ateliers, nous avons également recueilli des retours sur les évolutions du paysage. Les résultats bruts par secteur étaient souvent assez précis et nous ont permis d'orienter notre

travail de présentation sur les évolutions des paysages. Ce travail a été réalisé à partir des enjeux soulevés au cours des ateliers. Nous avons pu, en tant que paysagistes, dresser des blocs-diagramme d'enjeux qui traitent de l'avenir des paysages de façon complexe et précise. Le travail de synthèse a permis d'articuler toutes ces données.



Une fois l'atlas stabilisé rendu, un dernier atelier a rassemblé des élus, des techniciens, des services de l'Etat, des bureaux d'études, le CAUE 65 et des personnes de l'Inspection de l'Education Nationale de Tarbes, dans le but de mettre en place des fiches-actions. Son objectif était de préciser ce qu'apportait, thème par thème, la prise en compte du paysage. Il s'agissait également de montrer comment l'on peut mobiliser la connaissance de l'atlas et comment ces connaissances pouvaient se traduire dans la démarche concernée. Par ailleurs nous avons expérimenté sur le terrain des techniques de management de projet possibles sur la question du paysage. C'est à cette occasion qu'a émergé l'idée de fournir des blocs-diagramme vierges susceptibles d'être à nouveau légendés collectivement lors d'une future visite de terrain.



Sur ces atlas, la méthode de travail que nous avons impulsée nous a permis de mettre en place de façon autonome des ateliers auprès des services de l'État et du CAUE65, dans le cadre de PLUi. Ces ateliers consistaient en des « journées paysage » sur le terrain, avec les élus, à l'occasion desquelles ils reprennent l'atlas pour le réinterpréter, le réadapter au territoire en l'abordant comme un matériau vivant. Cette co-animation a été l'occasion d'une véritable transmission et d'une imprégnation. Josiane Magne-Thomas du CAUE65, présente aujourd'hui, pourra témoigner de la manière dont, aujourd'hui, le paysage existe dans les démarches d'aménagement et de planification des Hautes-Pyrénées, et comment il est même devenu un préalable, alors que ce n'était pas le cas auparavant. Les ateliers de lecture du paysage sur le site sont aujourd'hui organisés par la DDT 65 et le CAUE 65 pour initier les démarches de PLUi. Nous sommes heureux de constater que l'atlas des paysages est devenu un véritable outil de travail : une grammaire pour apprendre à lire et à écrire les paysages.

ATLAS DES PAYSAGES DE LOT-ET-GARONNE

FRANCOIS BONNEAUD

PAYSAGISTE DPLG

J'évoquerai ici l'expérience que nous avons vécue dans le cadre de la production de l'atlas des paysages de Lot-et-Garonne⁷. Le fait d'intervenir juste après Michaël Ripoché me paraît intéressant puisque nos choix méthodologiques ont été radicalement différents, ce qui pourra alimenter le débat.

Nous étions, comme souvent dans ce genre d'exercice, une équipe pluridisciplinaire. Elle comprenait trois paysagistes et un animateur qui prenait en charge les ateliers. C'est en effet la forme qui nous semblait répondre à la demande concernant les perceptions sociales. L'enquête sur les perceptions sociales est d'abord passée par une dizaine d'entretiens avec des personnes-ressources. Elle s'est surtout incarnée par les ateliers avec la population. Ces ateliers, et en cela notre contexte de travail différait de celui de Michaël Ripoché dans les Hautes-Pyrénées, intervenait alors que la description des paysages du département était déjà terminée, et où la réflexion portait déjà sur les enjeux et les éventuelles propositions d'action.

Sur le plan méthodologique, il nous semblait important de pouvoir nous appuyer sur une connaissance stabilisée et organisée du paysage, de la façon dont il est perçu et raconté. Notre démarche a impliqué de nombreux trajets sur le département. Nous avons parcouru environ 6 000 kilomètres, ce qui permet de juger de l'importance de notre implication sur le terrain. Ce premier travail a permis de mieux évaluer ce qui était dit dans le cadre des ateliers. Les paroles recueillies étaient parfois justes et subtiles, mais parfois aussi approximatives. Il importait de pouvoir nous-mêmes en juger.

La carte que vous voyez reprend très grossièrement les délimitations des unités paysagères. Les ateliers ont eu lieu systématiquement à l'interface de diverses unités paysagères. C'est un choix délibéré : nous avons proposé quatre ateliers pour un département, et non, contrairement à ce qui est parfois demandé, un atelier par unité paysagère. L'idée était de permettre aux participants de se disperser parmi différents types de paysage.

Ces ateliers s'articulaient en quatre moments, l'exercice durant à chaque fois une demi-journée. Le premier était un temps d'accueil. Il convient de préciser que les participants étaient invités par voie de presse. Le fait de n'avoir aucun filtre sur la participation a produit des effets souvent positifs, mais aussi parfois des échecs (faible nombre de personnes se présentant). En tout cas, ce principe permettait de ne pas rester entre gens de connaissance travaillant sur le paysage dans le département, même si nos partenaires et connaissances étaient bien sûr également invités. Nous ne savions jamais à l'avance qui, parmi les élus, habitants, agriculteurs etc., allait participer aux ateliers.

⁷ <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/>

Notre rôle consistait, après les présentations, à constituer des groupes hétérogènes de trois à cinq personnes. Chaque groupe décidait ensuite de là où il voulait aller. Nous n'avions pas d'itinéraire préétabli ni d'analyse préalable d'un paysage particulier à laquelle confronter les participants. Chaque groupe décidait de son itinéraire, de son mode de transport (à pied ou en voiture) et un débat avait lieu en son sein à chaque point d'arrêt. Nous-mêmes intervenions dans les groupes afin de veiller à ce que tous prennent part au débat. Nous donnions seulement une durée à respecter (une heure trente) et un point de rendez-vous. Il s'agissait de partager une expérience collective du paysage. Chacun peut avoir un point de vue personnel sur un paysage particulier. Je suppose que vous êtes tous des professionnels du paysage. Vous savez donc que notre objet est le lieu de croisement des regards et constitue une interface. Il s'agissait donc, à chaque étape, de favoriser l'expression de tous les points de vue. Nous-mêmes prenions des notes en tâchant de faire ressortir les idées récurrentes, les forces et les lacunes, les évolutions, bref les questions classiques que l'on se pose dans l'analyse des paysages.

Le troisième temps consistait en un débriefing en salle avec le groupe. Il devait permettre de dégager les consensus et les points faisant débat. L'exercice que nous proposons était largement créateur du consensus, même si des désaccords sont aussi apparus et méritaient d'être compris. Ceux des participants qui le souhaitaient pouvaient ensuite travailler sur les caractéristiques du paysage, les pistes d'action qui découlaient de leurs envies, et les enjeux qui le sous-tendaient.

Deux des cartes présentent des échelles différentes. La carte la plus locale correspond à une balade à pied, la carte plus générale à un groupe ayant parcouru le territoire en voiture. Dans le cadre d'un atlas des paysages, les ateliers apportent peu, pour être honnête, d'actions ou d'enjeux cartographiés, si ce n'est un tracé et quelques flèches, ainsi que des points correspondant à leur itinéraire, ce qui permettait au moins de déterminer où les groupes s'étaient rendus.

Le quatrième et dernier temps de chaque demi-journée fut un moment d'échange et de partage entre tous les groupes, chaque groupe désignant un représentant chargé de synthétiser ce qui avait été retenu collectivement. L'animateur de notre équipe veillait à ce que le débat se déroule bien et à collecter ce qui était dit. Le protocole, comme vous le voyez, était délibérément très simple. Il n'impliquait presque aucune préparation, si ce n'est de lancer les invitations et de s'assurer de disposer d'une salle pour les moments de débat.



Les quatre temps des ateliers d'échange sur le paysage. Les ateliers proposent aux habitants de partager une expérience de paysage collective qui aboutit à l'expression de valeurs paysagères partagées et de propositions d'actions. © François Bonneaud - Atlas des paysages de Lot-et-Garonne

La question de la représentativité est extrêmement délicate, puisque bénéficier dans chaque atelier d'un échantillon représentatif de la population vivant dans le département constitue un pari impossible. Un tel objectif aurait nécessité de multiplier les budgets et de complexifier considérablement l'organisation. Récolter des paroles sur les paysages tels qu'ils sont vécus est un objectif plus modeste mais tout à fait pertinent à nos yeux. Nous, bureaux d'études, le plus souvent extérieurs aux territoires sur lesquels nous intervenons, saisissons le paysage à travers les savoirs et les outils propres à notre métier. La parole sur le paysage vécu, même si elle n'est représentative que d'elle-même, est déjà intéressante en soi.

La Convention européenne affiche des objectifs très ambitieux lorsqu'elle parle du « paysage tel que perçu par les populations ». Cet objectif nous semble, à l'évidence, hors de portée. Nous parvenons modestement au « paysage tel que vécu par quelques habitants » et sommes déjà fiers de ce résultat.

Je voudrais revenir sur certains de nos choix méthodologiques ainsi que sur l'articulation entre le travail sur le terrain et le travail en salle. L'expérience collective sur le terrain représente pour nous un raccourci permettant d'éviter de nombreux contresens quant au travail sur le paysage et aux notions qui s'y rattachent. Les participants approchent souvent le paysage à travers, par exemple, le fleurissement. Même si elle est courte, l'expérience du terrain est indispensable pour faire émerger si ce n'est un regard commun, au moins une bonne compréhension du sujet qu'est le paysage.

Nous avons privilégié l'expérience de terrain par rapport à la carte. Celle-ci constitue un outil très technique, duquel beaucoup de gens ne peuvent pas se servir. L'expérience de terrain, à mes yeux est finalement indispensable, et nous a permis de saisir certaines choses dans nos discussions avec le public.

Plusieurs enjeux apparaissent

- ▶ Pérenniser, encourager l'entretien des cônes de vue depuis les hauteurs.
- ▶ Signaler les beaux points de vue, même non emblématiques.
- ▶ Rouvrir le versant enfriché.



"On devrait remercier les parapentistes d'entretenir leur zone d'envol. Car on dirait bien que c'est eux qui entretiennent l'ouverture de cette grande fenêtre sur la vallée du Lot." Aiguillon



"Chaque commune a choisi un point de vue et on a installé un cadre pour le mettre en valeur." St-Pierre-de-Buzet



"Sur les versants enfrichés, on pourrait rouvrir les vues en restaurant un parcours pastoral et y accueillir de la transhumance." Penne-d'Agenais



"On arrive à un banc mais c'est un vrai gag : zéro vue. On se retrouve assis le nez sur un buisson d'épine." Penne-d'Agenais



"Ce qu'ils ont fait pour la Vierge sur la butte c'est très bien, juste ce qu'il faut. On peut voir plusieurs villages, j'aime bien." Monbahus

Paroles d'habitants sur le thème du relief et des vues.

© François Bonneaud - Atlas des paysages de Lot-et-Garonne

Il me paraît intéressant de se poser la question de la portion de territoire qu'il est réellement possible de saisir dans ce genre d'exercice. Certains récents appels d'offres font état de la volonté de travailler à l'échelle des unités paysagères. C'est un défi, car cette notion est loin d'être intuitive pour le grand public. Même entre paysagistes, des débats sur son contenu, ses limites et ses

méthodes se font jour. Les gens sont plutôt disposés à parler de leurs lieux de vie et plus généralement des lieux qu'ils fréquentent. Lorsque nous menons ce type d'exercice sur le paysage, à l'échelle d'une communauté de communes, nous constatons que même cette échelle de territoire constitue le plus souvent une abstraction pour nombre de participants, a fortiori si ce regard doit se porter sur le territoire de tout un département. L'ambition des pouvoirs publics, consistant à travailler sur les perceptions à l'échelle des unités paysagères, se heurte à ces problèmes.

Le dernier enjeu que je voudrais soulever est celui du croisement des perceptions sociales avec le paysage. Là encore, notre option méthodologique différait radicalement de celle choisie par Michaël. Nous, paysagistes, avons choisi de participer aux ateliers dans leur ensemble. Notre travail consistait d'abord à noter ce qui était dit et éventuellement de lancer les débats. L'animateur de l'équipe complétait notre action et synthétisait les ateliers. Notre approche sur les perceptions sociales reposait entièrement sur le binôme animateur-paysagiste. Nous n'avons pas voulu, au contraire du projet présenté par Michaël, séparer l'approche sociologique de notre propre intervention comme paysagistes mais plutôt intégrer les deux approches. La question des budgets entre en ligne de compte. En tant que bureau d'études, nous y sommes confrontés au moment de répondre aux appels d'offres : le budget pour une expérience de ce type peut aller du simple au décuple, alors que les budgets globaux des atlas restent stables. Même si ces aspects peuvent sembler triviaux, il ne faut pas mésestimer leur influence sur le contenu des projets.

Rappelons enfin que le travail avec les populations s'inscrit dans le cadre de la fabrication de l'outil qu'est l'atlas. Les approches doivent nécessairement être croisées. C'est notre parti pris méthodologique. Il nous est parfois nécessaire de filtrer les paroles d'habitants, car certains jugements à l'emporte-pièce peuvent difficilement figurer dans un atlas, parce qu'ils sont peu fondés et parce qu'il s'agit d'un document officiel.

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Atlas des paysages de Lot-et-Garonne

Grands traits des paysages | Représentations culturelles et sociales | Unités paysagères | Dynamiques & enjeux

Accueil > Représentations culturelles et sociales > Les ateliers de paysage

Les ateliers de paysage

Quand les habitants parlent de leurs paysages

Dans le cadre de la réalisation de l'atlas des paysages de Lot-et-Garonne, quatre ateliers d'échange sur le paysage avec les habitants ont été organisés en juin 2015

- Les ateliers de paysage : une lecture partagée des paysages de Lot-et-Garonne
- Paysage, relief et vues, les enjeux exprimés par les habitants
- Paysage et bâti, les enjeux exprimés par les habitants
- Paysage, route et chemin, les enjeux exprimés par les habitants
- Paysage et agriculture, les enjeux exprimés par les habitants
- Paysage, arbre et forêt, les enjeux exprimés par les habitants
- Paysage et eau, les enjeux exprimés par les habitants

Dans le cadre de l'Atlas des paysages de Lot-et-Garonne, les paroles d'habitants sont présentées selon une approche thématique qui fait écho aux thèmes des enjeux paysagers développés par ailleurs dans l'atlas. Cette structuration commune facilite le croisement des approches. © François Bonneaud - Atlas des paysages de Lot-et-Garonne.

Nous estimons nécessaire de croiser l'approche paysagère et celle des perceptions sociales. Nous avons répondu à cet enjeu en choisissant une structuration commune pour articuler les résultats des deux approches. Les paroles d'habitants, tout comme l'approche des enjeux paysagers, sont organisées dans l'atlas de façon thématique. Nous pouvons ainsi, de façon très simple, établir une passerelle entre les deux approches, en les faisant se compléter, même si leurs contenus sont très distincts.

Je vous invite à consulter le site Internet de l'atlas des paysages du Lot-et-Garonne. Un aspect, relatif aux représentations culturelles et sociales – que je n'ai pas développé aujourd'hui – y est présenté. Les titres des articles (« paysage, relief et vue : les enjeux exprimés par les habitants », « paysage et bâti », « paysage, routes et chemins », etc.) confirment l'approche thématique que nous avons retenue. Des verbatim et des photos issus des ateliers illustrent chaque entrée. Chaque thème est ensuite développé selon quatre rubriques : les points forts (des éléments comme un chemin sur la berge, le calme du Lot, etc.), les points faibles, les évolutions (par exemple la disparition des points de vue, symptomatique des problèmes de gestion du territoire à grande échelle) et les enjeux (ce qui fournit l'occasion de mentionner quelques propositions d'actions non localisées dans l'atlas, dont ce n'est pas l'objet).

À PROPOS DE LA MÉTHODE POUR LA RÉALISATION DES ATLAS

RICHARD RAYMOND

J'ai relu, pour préparer cette journée, la méthode à la rédaction de laquelle j'avais participé⁸.

Je parlerai aujourd'hui d'un point de vue scientifique, visant à la cohérence des systèmes explicatifs. Je rappelle que la méthode avait deux objectifs principaux :

- 1) dévoiler l'intérêt des paysages pour l'action dans les territoires (comme l'a dit Guillaume Faburel, convaincre que les non-spécialistes du paysage devaient pourtant le prendre en compte) ;
- 2) déterminer les deux extrêmes à éviter (la tentation d'unifier autoritairement la production des atlas, compte tenu de la diversité des paysages, des pratiques et des territoires, d'une part ; une trop grande diversité dans la production des atlas, d'autre part, étant entendu que des approches trop variées sont problématiques).



Nous nous sommes efforcés, au sein du comité de pilotage de cette méthode, qui regroupait 36 personnes, de rechercher des éléments de cohérence de ces démarches.

Le fait de créer des équivalences entre les différentes formes de savoir a fait partie de ces éléments de cohérence. La méthode des atlas s'appuie sur trois notions-clés interdépendantes : identification, caractérisation, qualification, ce qui permet de placer les perceptions et représentations des paysages par les populations dans un système d'équivalence avec d'autres formes de savoir tels que les savoirs administratif, pratique, professionnel, expert. Nous venons de voir, à travers les exposés précédents, différentes méthodes permettant de les articuler.

Des propositions mises en œuvre dans les expériences qui viennent d'être relatées auraient mérité davantage de place dans la méthode, notamment les blocs-diagrammes vierges, le recrutement des participants, etc. Ces propositions de méthode sont capitales. La confrontation des points de vue permet de faire émerger les consensus et les points de débat. Comme l'a dit Guillaume Faburel en introduction, les paysages sont politiques et à ce titre peuvent être l'objet de controverses. Il est légitime de s'interroger sur le projet dont la réalisation de l'atlas fait partie. Les paysages sont dynamiques et en évolution, mais ils sont aussi le vecteur de projets et de regards sur les territoires. L'atlas peut constituer un moyen de saisir ces intentions qui ne sont pas toujours explicites.

Les utilisateurs des atlas s'interrogent souvent sur ce qu'il convient de faire de ces représentations, sur leur représentativité, ce qui est légitime. Ils se demandent également quel lien établir entre le retour de quelques dizaines de personnes et la population d'un million et demi d'habitants d'une région comme l'Auvergne. Il est du ressort des auteurs des atlas d'explicitier leur production, en

⁸ Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/politique-des-paysages>

présentant l'intérêt et la validité des représentations qui en émergent. C'est aussi la responsabilité du commanditaire de l'atlas que de faire certains choix, ce qui peut impliquer par exemple de renoncer provisoirement à établir une carte synthétisant la distribution dans la population des rapports au paysage et au territoire, pour faire justice à la diversité des engagements, des représentations et des systèmes de valeurs attribuées au paysage.

Guillaume FABUREL

J'aimerais soulever quelques questions avant que nous n'ouvrons un débat avec la salle. J'avais été mis en garde contre le risque d'un découplage entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire entre ce que préconise la méthode et ce qui est réalisé. Cette articulation me semble au contraire bien fonctionner, même si des interrogations ont surgi. L'atlas, comme cela a été rappelé, n'est pas figé mais évolutif et adaptable. J'ai entendu que les frontières pouvaient être redessinées, les unités paysagères renommées. Une telle souplesse n'est pas si commune dans les politiques publiques.

Le rapport au terrain prend forme à travers les ateliers. Même si la pratique n'est pas neuve, l'atlas n'interdit pas les formes d'itinérance, d'exploration etc. Cependant, quelle est notre propre représentativité et quels sont ses cadres de référence ?

Les outils mobilisés, même s'ils constituent un gage d'ouverture et de souplesse, ne sauraient pour autant faire oublier la question du positionnement de chacun par rapport au savoir. La sollicitation d'une sociologue représente une externalisation. L'attachement de cette dernière à la représentativité des échantillons n'est pas partagé unanimement dans sa profession. Il existe des représentations sur les pratiques scientifiques. Selon elles, il y aurait une vérité scientifique quant à la représentativité. Il faut rappeler que cette conception est une construction disciplinaire. Toutes les disciplines n'appliquent pas le cadre de référence de la représentation statistique. En ethnographie, en caricaturant à peine, trois entretiens biographiques ont peut-être davantage de valeur qu'un sondage réalisé auprès de mille personnes. Cette question me paraît centrale.

La question portant sur la représentativité, sur ce que ses apports pourraient asseoir comme démonstration, apparaît comme révélatrice du moment où nous-mêmes nous sommes : en situation de faiblesse par rapport à la validité de nos propres connaissances. Il s'agit alors de ne pas sublimer ce que pourraient apporter d'autres savoirs non moins disciplinaires. De nombreux enjeux concernant la représentation pour la participation, n'ont pas été encore tirés au clair. A titre d'exemple, le fait d'avoir à filtrer les paroles d'habitants mérite d'être explicité.

Plusieurs questions demeurent donc en suspens, en premier lieu celle de la place de chacun face à ses propres savoirs, de ce qu'il projette sur la pluridisciplinarité et sur les autres formes de connaissances qui peuplent l'espace social.

DISCUSSION

JEAN-PIERRE THIBAUT

INSPECTEUR GENERAL, CGEDD

Tous les exemples présentés sont d'un grand intérêt. A chaque fois, il a été question de paroles non expertes sur les paysages. C'est évidemment positif, mais la question de ce qui se passe une fois que les équipes des projets ont quitté le territoire se pose ensuite. Qui reprend la balle au bond et qui entretient la dynamique ?

Par ailleurs, la loi RBNP dispose qu'« *un atlas est élaboré dans chaque département, conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales* »⁹. Cela peut poser un problème puisqu'il n'y a pas de

9 Note du bureau des paysages : Il est important de souligner que la référence au niveau départemental renvoie en premier lieu à l'échelle de restitution de la connaissance ainsi produite, même si l'élaboration et le pilotage de l'Atlas impliquent l'échelon régional. Il convient de noter qu'après débat, le législateur a souhaité ne pas restreindre la souplesse offerte localement à l'ensemble des acteurs (Préfets de région et de département, DREAL, DDT(M), conseils régionaux et départementaux), pour bâtir un partenariat dont le périmètre doit être adapté à la taille, au contexte et aux enjeux de chaque territoire.

compétences paysagères directes à cet échelon, si ce n'est les CAUE qui peuvent aussi avoir leurs difficultés. Leur vivacité, leurs compétences à mener des projets sur le paysage sont variables. Les départements se contentent d'accompagner les projets locaux et ceux des intercommunalités. Celles-ci peuvent évoluer, tout comme les régions. Que deviendra par exemple l'atlas de l'Auvergne dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes ? Comment la dynamique se poursuivra-t-elle et quelles seront ses traductions en termes de plans de paysages et de documents d'urbanisme ? Je crains que le soufflé ne retombe.

VICTOR MIRAMAND

Je réagirai sur le cas de l'Auvergne qui, en effet, se trouve aujourd'hui absorbée dans une plus grande région. La création de nouvelles régions a entraîné de nombreux bouleversements au niveau technique et dans les services de l'État. Les forces qui étaient vives au moment de la conduite de l'atlas ont souvent changé de service, et doivent assumer de nouvelles responsabilités. La restitution de l'atlas exige un travail d'animation de réseau. Pour la mise en place de notre atlas, nous avons d'une certaine manière copié ce qui s'était fait en Midi-Pyrénées, où existe un réseau très actif, ce qui lui permet par exemple de s'appuyer sur certains acteurs locaux lorsque d'autres font défaut. La longévité et l'action de ce réseau sont admirables. C'était notre modèle.

Il est vrai que la fusion des régions n'a pas favorisé une évolution en ce sens. Pour autant, les DDT ont un rôle à jouer. Celle de la Haute-Loire en offre un bon exemple. Elle fait vivre ces questions à travers des journées départementales. Le proto-réseau que nous avons animé pendant la réalisation de l'atlas n'est certes pas un long fleuve tranquille. Il me semble tout de même donner des raisons d'espérer. Il y a peut-être dans la salle des personnes des services concernés de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui pourraient être intéressées par la méthode et sur la manière de la déployer dans notre grande région.

DE LA SALLE

Il me semble effectivement important qu'il existe, dans les territoires, des acteurs qui soient à même de poursuivre les actions et de prendre le relais. Les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) me paraissent être de ceux-là. L'Etat est trop souvent cantonné à sa présence dans la ville de préfecture. Si sa présence occasionnelle et son regard dans le territoire sont souhaitables, il est important d'associer aux démarches des acteurs représentant la puissance publique et vivants dans le territoire, avec ses habitants.

Je fais partie du CAUE et suis membre d'un conseil de développement dans le sud de la France. La question de la légitimité de l'action publique se trouve – enfin – posée. On commence aujourd'hui à s'intéresser à la parole de l'habitant. Mais le temps qui lui est donné pour s'exprimer est en réalité très bref. Seules les têtes de réseau sont à même de réagir, tandis que les nombreux autres n'en ont pas le temps et demeurent sans-voix. Il faut donc installer une action dans la durée.

Les démarches présentées mettent en jeu la considération : on a beaucoup sollicité les gens et leur expertise en leur demandant de témoigner, sans jamais revenir vers eux ensuite. Il me paraît au contraire important d'associer le public dans la durée, c'est-à-dire dans les projets eux-mêmes, et non seulement au moment d'établir les diagnostics.

JOSIANE MAGNE-THOMAS

CAUE DES HAUTES-PYRENEES

Je répondrai sur les suites des atlas. Leur cahier des charges précise qu'ils ont vocation à constituer un outil opérationnel servant à la rédaction de documents d'urbanisme. C'est ce qui a été fait. Plusieurs PLUi sont en cours d'élaboration dans le département. En partenariat étroit avec la DDT 65, nous organisons des « journées paysage ». Elles s'adressent à un public d'élus, qui n'est pas toujours facile à mobiliser, et sont tournées vers les perceptions d'un territoire accueillant un PLUi. Lors de ces journées, nous mobilisons les outils de l'atlas. À partir de là, nous interrogeons les élus sur leur lecture du terrain. Même s'ils le connaissent bien, les points de vue que nous choisissons permettent de saisir plusieurs enjeux. Nous tentons par exemple de faire saisir les conséquences, sur le paysage, d'un front bâti décidé sans réflexion, ou d'un permis de construire accordé un peu rapidement. De nombreux PLUi sont en cours et nous entendons bien poursuivre cette démarche.

MICHAËL RIPOCHE

Je compléterai en précisant que le dernier atelier a été particulièrement stratégique du point de vue de la transmission de l'outil. Nous savions que nous, bureau d'études, partirions ensuite. Il constituait dès lors l'ultime moment pour poser des questions sur l'utilisation de l'atlas, désormais terminé. Les questions ont donc émergé, ce qui nous a amenés à proposer certains outils qui pourraient resservir plus tard, que ce soit lors de sorties sur le terrain ou de travaux sur les plans. Les compétences diverses de l'équipe (constituée d'environnementalistes et d'urbanistes) ont été mobilisées pour cet atelier. Un travail a également été mené avec la co-maîtrise d'ouvrage. Outre le CAUE et la DDT, nous travaillions de près avec la DREAL et le Parc National des Pyrénées. Ils se sont si bien imprégnés de la méthode qu'aujourd'hui les guides du Parc utilisent l'atlas dans leur travail, de même que les agents des Pays d'Art et d'Histoire.

L'aspect participatif du processus d'élaboration fut très important. Il nous a fallu beaucoup nous adapter, car ce que nous avons présenté était assez différent et correspondait à un cadre financier. Dans ce genre de projets, il n'est pas toujours possible, faute de temps et de moyens, de pousser les réflexions à leur terme. J'en ai d'ailleurs conçu une certaine frustration, notamment pour la partie du travail impliquant la sociologue.

PATRICIA PERRIER

PAYSAGISTE-CONSEIL DDT43

Je voudrais compléter l'intervention de Victor Miramand. L'atlas a eu pour nous une suite très concrète cette année. La DDT a organisé une journée des paysages en juin 2016, dont le programme s'est fondé sur l'outil que constitue l'atlas. Il s'est agi de mobiliser un maximum d'acteurs du territoire, élus, habitants ou services déconcentrés de l'État, afin de créer un réseau « paysage » dans le département de la Haute-Loire, très rural, mais qui compte également un patrimoine bâti très riche.

Cette démarche a abouti à une journée de visites sur trois sites du bassin du Puy-en-Velay. Le périmètre était restreint afin de faciliter les déplacements, même sans voiture. Cela a fourni l'occasion de récolter les témoignages de bureaux d'études et d'agences paysagères aussi bien que d'élus n'ayant pas l'habitude de s'exprimer sur le sujet. Trois ateliers ont été mis en place. Le premier portait sur le patrimoine, le second sur l'intégration paysagère et le troisième sur le paysage comme levier économique. Victor Miramand et Marie Baret avaient été invités à animer l'un de ces ateliers. Nous avons pu y parler de l'atlas, tandis que les élus des communes et intercommunalités ont pu faire le lien entre l'outil qu'ils avaient désormais à leur disposition et l'expérience qu'ils étaient en train de vivre. Tout comme Victor, je suis très optimiste quant à la deuxième vie des atlas, après le départ des paysagistes, car il existe de multiples façons de se saisir de cet outil. Les services de l'Etat ne s'en privent pas, du moins dans le département où je travaille.

CYRILLE MARLIN

En réponse à la question qu'a soulevée Jean-Pierre Thibault, une orientation me semble aujourd'hui pouvoir être prise, visant à constituer les atlas sur la base de communautés locales préexistantes. Même si le savoir se construit dans la proximité avec la population, le schéma de pouvoirs reste le plus souvent descendant. Ce modèle, basé sur un savoir « de référence », n'est plus pertinent. J'ai présenté dans mon exposé l'opposition entre les ensembles de paysages et les systèmes spatiaux. La seconde option permet d'envisager une multiplicité de visions du paysage, propres aux communautés locales. Nous pourrions constituer des atlas de ces savoirs-là, alors que dans de nombreuses réalisations les atlas sont établis à travers le prisme d'une vision unique.

GUILLAUME FABUREL

C'est là le propre du signe et du symbole.

CYRILLE MARLIN

Il me semble important d'envisager les signes et les symboles. Le pluriel est important.

GUILLAUME FABUREL

Pour vous, il n'y a donc pas assez de diversité dans les atlas produits.

CYRILLE MARLIN

Absolument.

THIBAUT GABORIT

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Je répondrai à Jean-Pierre Thibault que les départements ont bien une compétence, inscrite dans le code de l'urbanisme, consistant à intervenir au titre de la politique des espaces naturels sensibles et des paysages. En Ille-et-Vilaine, le département a été maître d'ouvrage de l'atlas des paysages, en collaboration avec les services de l'Etat. L'atlas a été lancé en 2011-2012, ce qui fait du département un pionnier dans l'intégration des approches paysagère et sociologique. De nombreux éléments présentés dans les interventions qui ont eu lieu jusqu'à présent se retrouvent dans notre propre expérience.

La question qui motive ma présence est celle des suites à donner. En Ille-et-Vilaine, cette question a été résolue simplement car nous avons pu maintenir la gouvernance qui avait présidé à l'élaboration de l'atlas, c'est-à-dire une organisation classique, avec comité technique et comité de pilotage. L'Etat et le département ont rempli la fonction de relais entre les différents acteurs. L'Etat animait des journées paysage, en travaillant sur un mode d'emploi de l'atlas pour les services de l'Etat et pour l'analyse des documents d'urbanisme. Au niveau du département, de nombreux services ont été mobilisés – services agricoles, routiers, infrastructurels et culturels – afin de déterminer dans quelle mesure les dossiers traités et les partenaires déjà en lien permettaient de traiter les questions de paysage.

Par ailleurs, même si le public a été consulté et associé, le contenu du site Internet de l'atlas demeure très technique et peu accessible. Nous ambitionnons de mettre en place une plate-forme d'échanges, qui passe par un important travail de pédagogie et de retour vers les habitants, qui reste à produire. Les paysages, par définition, sont évolutifs. Cette notion est aujourd'hui bien intégrée dans les documents d'urbanisme des collectivités. Ce n'est pas tout à fait le cas dans les conceptions de la population générale. Il faut poursuivre les efforts pour partager largement ce constat. Un projet avec des financements européens est à l'étude afin de mener des actions en ce sens.

Nous allons par ailleurs développer un nouveau support cette année, en collaboration avec l'Observatoire photographique des paysages du département. Cette démarche est assez peu fréquente, même si le département de la Haute-Savoie, avec lequel nous sommes en contact, a lancé une initiative similaire. Un tel observatoire photographique devra permettre de témoigner de l'évolution du paysage mais également de maintenir le lien avec les acteurs et les populations rencontrées pendant l'élaboration de l'atlas.

THEA MANOLA

MAITRE-ASSISTANTE A L'ENSAG EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, CHERCHEURE AU CRESSON/UMR AAU

Architecte de formation et formée aux sciences humaines et sociales, je souhaite réagir à l'intervention de Cyrille Marlin. Votre interrogation en soulève une autre. Les atlas se proposent de faire entrer les subjectivités en politique. Le fait qu'une profession, celle de paysagiste, avec ses normes et ses habitudes, les mette en œuvre, n'est-il pas contradictoire avec le projet initial visant à travailler sur la perception des paysages par la population ? L'atlas n'implique pas seulement une représentation finale statique mais aussi des outils précis (photographie, cartographie etc.). Malgré l'intérêt non contestable de cette méthode relative aux atlas, la vision globale qu'elle sous-tend n'est-elle pas antinomique avec le projet de faire droit à la parole recueillie sur le terrain ? N'arrive-t-on pas, comme semble le montrer l'expérience conduite avec la sociologue mentionnée dans la présentation, à une simple juxtaposition de visions plus qu'à la création de nouveaux outils méthodologiques et de représentation ?

Par ailleurs, ces outils se proposent de modifier les modalités de l'action spatiale. Pourtant, le cadre d'action n'a guère changé : une maîtrise d'œuvre livre une réalisation à un maître d'ouvrage, qui prend en charge le retour vers les autres acteurs. Peut-on changer de mode de production des connaissances sans bousculer ce schéma ancien ? Les atlas devraient constituer, à mon avis, le lieu de croisement et de mise en doute des savoirs disciplinaires et devraient permettre de questionner un peu plus le processus de projet en le sortant de cette réciprocité fermée : maître d'œuvre / maître d'ouvrage qui

donne une fausse idée de linéarité et une complexité réduite aux enjeux de gouvernance posés par le paysage.

CYRILLE MARLIN

Je ne pense pas que l'on puisse effacer l'histoire ni espérer des changements radicaux et soudains des populations ou des façons de travailler. Les nombreux débats et réunions sur les atlas de paysages ont néanmoins permis quelques avancées. A titre d'exemple, l'atlas n'est plus une œuvre mais peut être discuté en permanence. Le Comité de suivi de l'atlas a pour mission de le faire vivre, par exemple à travers des expositions. C'est une démarche d'humilité, qui permet d'envisager que l'on s'est trompé dans la caractérisation du paysage, par des omissions etc. L'atlas demeure un geste fort, de par sa forme écrite, mais peut être mis en discussion. Les éléments recueillis dans les débats pourront être exploités lors de l'actualisation de l'atlas. Ce point est précisé dans la méthode. Même si l'on produit des atlas tous les dix ou quinze ans, il est opportun de mener des enquêtes et de prendre en compte les critiques et contributions pour actualiser ces documents.

Il est également nécessaire d'explicitier pourquoi et comment faire un atlas. Qui sont les acteurs impliqués, quels enjeux et quelles orientations portent-ils ? En expliquant ce que nous faisons, nous pouvons élargir le champ de pertinence des atlas.

Quant à ce qu'il convient de faire après la production de l'atlas, je rappelle qu'un comité de suivi est chargé de le faire vivre. L'atlas a un caractère public et librement utilisable, ce qui ne signifie pas d'ailleurs qu'il soit uniquement libre de droit. Il doit être simple à consulter et aisément réutilisable. Une présentation désordonnée, la nécessité de télécharger de très nombreux fichiers ou des demandes d'autorisation peuvent constituer des freins à l'utilisation de l'atlas. Il convient donc de maintenir le lien entre celui-ci et le public, ses perceptions, ses systèmes de valeurs et ses engagements.

Luc TALASSINOS

DREAL PACA

Trois méthodes très différentes pour rendre compte des perceptions du paysage ont été présentées. Cette diversité reflète celle de nos régions. Même s'il existe une méthode, il s'agit toujours de l'adapter pour saisir des perceptions dans un contexte particulier. Ce constat vaut à l'échelle nationale, non seulement pour les atlas mais aussi pour les plans de paysage et les observatoires photographiques. Nous l'avons vu, mobiliser les habitants n'est pas toujours chose facile. Même si la vision du paysage comme clé de compréhension pour saisir le territoire est enthousiasmante, le nombre restreint de participants aux forums et autres temps publics me laisse dubitatif.

C'est bien là que le bât blesse. Comment faire parler et écouter les gens dans leur ensemble, si seulement cinq ou six personnes participent aux ateliers François Bonneaud tend à considérer dans sa réponse que la parole, même de quelques-uns des habitants d'un lieu, mérite d'être entendue et exploitée. Néanmoins, les personnes qui répondent sont souvent sensibles et proches de la question de paysage, à un titre ou un autre. Dès lors, comment atteindre le point de vue de ceux qui sont réellement éloignés ? J'espère aujourd'hui pouvoir recevoir quelques éléments de réponse. Les forums ouverts, les invitations personnelles adressées aux élus (un public toujours difficile à mobiliser) en sont quelques-unes.

L'autre versant du problème est celui de la restitution. Pour les personnes sollicitées, faut-il attendre la fin du travail sur l'atlas afin de proposer une restitution ? Faut-il réinviter les participants à ce moment ? Quels sont les coûts de ces initiatives ?

Les sites Internet sont par ailleurs à envisager avec prudence. Ils meurent et ne reçoivent plus de visites ou presque après un an ou deux, s'ils ne sont pas alimentés. Il faudrait réellement les rendre participatifs.

L'exemple de l'atlas du Vaucluse, conduit depuis trois ans, me semble très positif. Des journées paysages et de présentation de l'atlas sont toujours organisées en association avec le CAUE, ce qui maintient l'atlas en éveil.

PHILIPPE BREUILLY

DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

J'ai le sentiment que les atlas sont globalement peu utilisés. N'y a-t-il pas un écart entre ce qu'ils devraient être réglementairement et ce qu'ils sont en réalité ? Il existe également un écart entre l'approche qui se veut objective (ce qui peut être contesté), basée sur les unités paysagères, et celle centrée sur les perceptions. L'atlas ne vise-t-il pas deux objectifs contradictoires ? La connaissance des perceptions est certainement importante mais cette option n'est-elle pas un frein à l'usage ultérieur des atlas par les bureaux d'études et les acteurs du territoire ?

GUILLAUME FABUREL

Les précédentes questions tournaient autour de l'idée d'une dynamique. La vôtre traite d'une incohérence entre objectifs et méthode. Il est vrai que la normalisation par le politique, via la métrologie, s'oppose à la subjectivité et aux perceptions. Les exemples de ce matin ont toutefois peut-être montré que ces notions n'étaient pas incompatibles.

ELISE SOUFFLET-LECERC

DREAL PAYS-DE-LA-LOIRE

Comme cela a été souligné, une période d'au moins dix ans s'écoule entre la livraison de l'atlas et son actualisation, qui ne doit pas être considérée comme une parenthèse au cours de laquelle plus rien ne se passe. Richard Raymond a parlé de « comité de pilotage permanent ». Sur les perceptions, des expérimentations doivent continuer d'être menées, d'autant plus que les sites internet permettent d'intégrer ou d'activer des modules participatifs plus facilement que sur des ouvrages édités. Il faut réfléchir à cette exploitation des données récoltées sur les perceptions après la publication de l'atlas. De nombreux progrès sont nécessaires sur le travail à réaliser après que le document a été validé par le préfet et rendu public. Il est pourtant très difficile de défendre cette conception d'un point de vue budgétaire : une fois l'atlas publié, les maîtrises d'ouvrage n'acceptent généralement plus de devoir encore y consacrer des crédits ou du temps de valorisation, appropriation, approfondissement.

STÉPHANIE DOUCET-GAILLOT

DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

L'atlas des paysages d'Auvergne vit toujours. Trois journées départementales ont été mises en place cette année respectivement dans l'Allier, en Haute-Loire et dans le Cantal. La question de l'échelle des atlas est intéressante : faut-il privilégier une connaissance large avec des atlas régionaux ou une connaissance plus localisée mais aussi plus précise à l'échelle départementale ? Notre difficulté vient de la différence radicale de méthode qui distingue nos deux outils régionaux. Comment unifier ces connaissances ? D'autres atlas régionaux sont en cours d'élaboration dans l'ancienne région Rhône-Alpes. L'articulation et la cohérence des connaissances constituent pour nous un enjeu important. Nous envisageons de mettre en place un Centre régional de ressources du paysage, basé sur le site Internet de l'atlas régional d'Auvergne. Il permettrait de réunir les données régionales, départementales et celles issues des observatoires photographiques.

Nous travaillons également à la mise en avant de démarches exemplaires en nous basant sur les propositions des élus. Nous relayons aussi certaines actualités auprès de notre public. Cette initiative a été lancée dans le cadre du Réseau paysage, créé pendant l'élaboration de l'atlas d'Auvergne et bientôt étendu à toute la région. Enfin, une médiathèque rassemblera prochainement toutes ces ressources.

Je partage par ailleurs la conception de Michaël Ripoché, selon laquelle les atlas de paysages doivent servir à l'élaboration des documents d'urbanisme. C'est déjà ce que font les plans de paysage, un outil fondamental pour la prise en compte des paysages dans les politiques publiques. Enfin, il me semble important, pour faire vivre ces connaissances, de s'appuyer sur les réseaux préexistants tels que ceux des chefs de services, des PLUi, etc.

KATIA SIGG

KSC CONSULTANTE

Les atlas sont-ils un outil de savoir technique et spécialisé ou un outil de connaissance collective ? Il me semble que le regard de l'expert mérite d'être questionné, confronté à celui des habitants. La confrontation avec le regard des artistes à travers l'approche des représentations culturelles va dans le même sens.

La méthode qu'avait proposée Yves Luginbühl pour les Atlas, avec un questionnaire adressé aux maires, visait la plus grande représentativité spatiale en questionnant chaque commune. Elle contribuait à cette construction collective : en renseignant sur la base d'une connaissance fine de terrain (par exemple sur des points de vue remarquables).

La sensibilisation et la participation de la population peut alors être envisagée dans un second temps et à une autre échelle : celle de l'élaboration des PLUi par exemple ; échelle plus appropriée que celle du département car plus proche des habitants.

MICHAËL RIPOCHE

L'atlas est évidemment un outil dont il faut se servir. Il peut être utile pour des choses bien différentes ou s'avérer inopérant. Son usage implique des actions postérieures à sa livraison.

En Normandie (où je suis paysagiste-conseil auprès de la DREAL), nous tâchons par exemple de réactualiser l'atlas. La structure administrative des services de l'État et des commanditaires nous permet d'être très à l'aise, avec le concours dévoué des agents sur plusieurs années, pour trouver des budgets d'investissement, même modestes. Les budgets de fonctionnement, eux, sont très difficiles à faire valider. Ils sont pourtant fondamentaux pour que les atlas continuent à être opérants. Une simple réunion avec des agents passe nécessairement par des comités de direction etc. Ce n'est pas simple. Cela dit, le simple fait que la question du paysage existe aujourd'hui peut être considéré comme une victoire.

J'aimerais aussi évoquer les atlas de Guyane : des secteurs entiers de ce territoire ne font l'objet d'aucune représentation, du simple fait que personne, pour ainsi dire, ne s'y rend jamais. De plus, les sociétés qui le peuplent n'utilisent pas toujours la notion même de paysage. Ce n'est pas pour eux une façon d'appréhender l'espace. La représentation aurait mérité une place beaucoup plus importante dans l'atlas que celle qu'elle occupe. Le cahier des charges et les moyens financiers et intellectuels dont nous disposions ne nous ont pas permis de faire justice à la complexité de cet enjeu.

En un mot, s'appuyer uniquement sur les représentations des populations peut quelquefois ne rien donner. Le cas de la Guyane est un bon exemple des écueils auxquels notre savoir-faire peut être confronté. Des habitants qui ne témoignent pas sont peut-être des habitants n'ayant pas de représentation de leur espace.

CYRILLE MARLIN

Les atlas seront utilisés à partir du moment où chacun se sentira concerné par leur contenu. Le discours sur les représentations et les perceptions exclut d'entrée de jeu de nombreuses personnes et barre la route de la compréhension de certains sujets. Nous avons voulu pallier ces problèmes en passant par la notion d'aménagement, beaucoup plus impliquante pour de nombreux acteurs. Les agriculteurs ou encore les particuliers dans leur pavillon font de l'aménagement. Nous avons parlé d'aménagement par le biais du paysage. Quelle est la place de la perception dans ce mécanisme ? Cette question nous intéresse. Si les atlas contenaient ces éléments, la question de leur utilisation serait sans doute résolue.

RICHARD RAYMOND

Il est important – remarque récurrente lors des réunions de comité de pilotage de la méthode des atlas – de bien s'entendre sur les mots. Des termes parfois différents peuvent recouvrir des notions proches, voire synonymes. Face à ce flou terminologique, il convient de faire preuve de bienveillance dans les débats.

Il me semble également important d'accepter les imperfections. Les méthodes pour saisir les représentations et engager la participation, ainsi que les réalisations, ne permettent pas toujours de saisir ni la variété ni la distribution des représentations. Il faut s'y résoudre.

Enfin, j'appelle à la modestie au regard des savoirs produits. Je suis un scientifique épris de rigueur mais il faut admettre que les savoirs ne valent que jusqu'à ce que l'on se rende compte que l'on était dans l'erreur. A l'inverse, en matière de représentativité, il me paraît important, même si l'on n'interroge que dix-sept personnes, d'entendre que les données recueillies peuvent avoir une plus grande valeur que celle d'une enquête mal faite sur une échelle plus large. Il y a sans doute une organisation à trouver, dans les contraintes de temps et d'organisation de la réalisation d'un atlas de paysages, entre la démarche inductive initiée par les enquêtes ou les ateliers et les analyses statistiques qui permettent d'en éprouver les résultats.

DES EXEMPLES DE MÉDIATION PAR LE DESSIN, LA MARCHÉ, LA PLUME, LE VERBE, L'EXPRESSION ARTISTIQUE À L'ÉCHELLE D'UN PAYSAGE DONNÉ

PORTRAITS DE PAYSAGE DE L'ARIZE, OU LA « RETRANSCRIPTION ARTISTIQUE DES PERCEPTIONS DES POPULATIONS SUR LEURS PAYSAGES QUOTIDIENS »

FLORENCE POVEDA

CHARGÉE DE MISSION CULTURE DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Le Pays du Sud Toulousain m'a chargée de travailler sur le paysage sous l'angle culturel, paysager, urbain et architectural. Appelé « Portraits de paysages », ce travail a été conduit en collaboration avec la DREAL de l'ancienne région Midi-Pyrénées, et le CAUE de la Haute-Garonne, représenté ici par Cathy Pons. Le Pays du Sud Toulousain, où « Portraits de paysages » a été mis en œuvre, est un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) regroupant 99 communes et 3 communautés de communes. C'est l'échelon intermédiaire entre la communauté de communes et le département. Même si un PETR n'a pas de compétences propres, il représente un « territoire de projets ».

« Portraits de paysages » a été bâti sur la charte architecturale et paysagère, finalisée en 2011. Pour la DREAL, il s'agissait de mettre en pratique la Convention européenne des paysages. Le projet a été développé dans la vallée de l'Arize. Notre territoire est à la fois rural et périurbain, subissant largement l'influence de l'agglomération toulousaine. Le projet s'est plus précisément déroulé sur le territoire de trois communes : Montesquieu, Rieux et Carbone, où l'Arize, une rivière qui prend sa source dans les Pyrénées, se jette dans la Garonne.

Le projet avait pour but de recueillir la perception sensible, par les habitants, des paysages, vecteurs d'une identité partagée. Nous avons l'ambition que nos conclusions se traduisent dans les documents d'urbanisme. Deux types de publics ont été concernés : les adultes et les jeunes. Je parlerai plus spécifiquement des adultes, Cathy Pons ayant, pour sa part, travaillé avec les élèves d'écoles élémentaires et de collèges.

Pour recueillir les paroles des habitants, nous avons travaillé avec un artiste. De nombreux artistes basent leur travail sur les paroles sensibles et non techniques d'habitants. L'artiste Carl Hurtin a ainsi été invité à s'imprégner du paysage pour produire des œuvres, à l'issue d'une résidence. Vivant lui-même dans le territoire, il a pu rencontrer les habitants ou des personnes de passage sur le territoire à la boulangerie, à l'office du tourisme, ou au bord de l'Arize. Une trentaine d'entretiens ont été menés et ont donné lieu à une émission de radio. Suite à cette expérience, l'artiste a créé des œuvres en atelier.



Lors d'un week-end d'exposition de ces dernières, les paroles des habitants ont été diffusées. Il s'agissait d'histoires et d'anecdotes autour de la rivière, avec des souvenirs de baignade, de pêche, etc. Toutes les œuvres, sauf une, étaient éphémères. La plupart des personnes qui ont témoigné auprès de l'artiste ont aussi visité l'exposition. Le CAUE a par la suite réalisé une exposition itinérante. Les enfants y ont participé en apportant à leur tour leur témoignage. L'objectif était que les élus entendent aussi cette parole. Les expositions avec les enfants, sur lesquelles nous reviendrons, ont donné lieu à deux ouvrages. Le premier se concentre sur le travail avec les enfants, l'autre témoigne du processus global. La plupart des paroles recueillies ont été retranscrites. Elles ont constitué l'amorce d'un travail de terrain avec les élus, visant à la prise en compte de la parole des habitants sur les paysages dans les PLU.

Cet exercice s'est révélé assez difficile. N'ayant pas nous-mêmes de compétences urbanistiques, et les élus n'étant pas toujours sensibles au sujet, le projet aurait nécessité un important travail d'animation – compétence qui faisait défaut sur le territoire. En revanche (et ce projet existait déjà dans la volonté des élus), nous avons réalisé des chemins de randonnée, ou chemins d'interprétations, reliant les trois communes. Ce processus a abouti à l'achat d'une œuvre. En conclusion, je dirais que la problématique de l'animation a finalement constitué la principale limite à la démarche qui a été conduite.



CATHY PONS
CAUE HAUTE-GARONNE

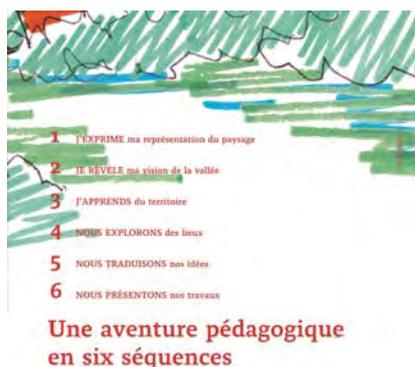
J'évoquerai ici plus spécifiquement le volet « jeunesse » de cette initiative. Pour amener le public à se sentir concerné par un atlas des paysages, il faut lui offrir dès l'enfance des outils adaptés. Un savoir-être et des compétences pour participer au débat public telles que l'écoute, le respect de l'autre, la capacité de mobiliser des arguments, l'éloquence ou certaines expertises sont indispensables. Même si tout habitant a une expertise d'usage, les savoirs que manipulent élus et experts autour de ces sujets peuvent exclure et laisser les habitants démunis.

Nous nous sommes donc attachées à faire en sorte que les habitants se sentent concernés. Nous avons voulu susciter leur curiosité en passant par l'expérimentation. À travers des parcours, nous avons pu goûter, humer le paysage, et même y galoper, etc. Par les enfants, c'est indirectement les familles que nous avons aussi voulu sensibiliser.

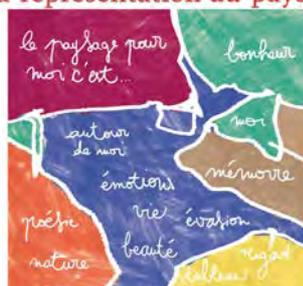
Les établissements scolaires des trois communes (écoles élémentaires et collège) ont été impliqués. L'opération a constitué un succès puisque 80 % des familles ont répondu à l'enquête qui a suivi. Néanmoins, l'investissement en temps et en énergie a été considérable : une à deux années de présence ont été nécessaires. Il s'agissait d'abord de se rencontrer et de gagner la confiance des jeunes, puis de proposer à des acteurs multiples et variés de faire se croiser leurs regards.

Je précise que si je suis architecte de formation, je travaille surtout avec les habitants aujourd'hui. Je parle toujours de sobriété, d'environnement, d'écoute, de participation et de considération.

Notre démarche a donc demandé beaucoup d'énergie à plus d'une trentaine d'acteurs, qu'ils soient spécialistes du territoire et de l'éducation ou autres, et ce dans un temps long. La variété des acteurs a apporté de la nouveauté à un projet de nature pédagogique, visant à sensibiliser, à donner le goût et l'envie de découvrir le paysage et s'en emparer. Ce projet pédagogique s'articulait en six étapes. La première visait à cerner les représentations et significations du paysage.



Séquence 1
J'exprime ma représentation du paysage



Contrairement à ce que nous imaginions, le paysage, pour les enfants, n'est pas d'abord quelque chose de matériel mais plutôt une représentation, de l'émotion, du rêve. Une autre demi-surprise est venue du fait qu'aux yeux des enfants, le paysage était synonyme de verdure. Pour la plupart d'entre eux, il était associé à la campagne, excluant de fait la ville.

Le lien entre paysage et regards s'est rapidement révélé à travers les notions de tableau et de peinture.

Des éléments ont été recueillis en « bricolant », au bon sens du terme. Nous avons proposé par exemple aux enfants d'apporter une photo représentative, pour eux, du paysage, ainsi qu'une matière et un matériau, ces notions renvoyant à la matérialité brute pour la première et à un usage possible par l'homme pour la seconde. Ces trois éléments devaient leur permettre de s'exprimer sur leurs représentations.

Comme nous avons réalisé plus de cinquante ateliers, nous avons aussi pu expérimenter par le biais de la littérature dédiée à la jeunesse. Celle-ci permet en effet de croiser les regards, de susciter des réactions et ainsi de faire émerger les représentations des enfants.

Enfin, d'autres ateliers étaient centrés sur l'art. Le regard et la peinture formant des références profondément enracinées, ils pouvaient aussi devenir des vecteurs d'expression pour les enfants, tant il est vrai que le langage n'est pas le seul moyen d'expression ni la seule compétence qu'ils peuvent développer. Le dessin peut révéler des représentations intéressantes. Sur l'un d'eux, l'enfant est représenté. Le dessin est égocentré et l'enfant habite le paysage. Ce dessin est très révélateur, car proche des définitions du paysage partagées dans les sphères d'expertise.

Une autre proposition, intitulée « mon paysage et moi », a soulevé des doutes parmi les professeurs des écoles et des collèges, car les réponses des enfants leur semblaient hors sujet. Des ânes, des chevaux, etc. peuplaient leurs réponses. Cela nous a permis de comprendre que le paysage, pour ces enfants, allait de pair avec la notion de mémoire et d'histoire, impliquant leurs ancêtres, leur famille et eux-mêmes. Il était particulièrement intéressant pour nous de prendre acte de cette relation particulière.

Je livre ma vision de la vallée Séquence 2



Tout ce travail nous a permis de conclure qu'il était possible d'apprendre du territoire. Les interactions entre le monde de l'éducation et celui de l'aménagement sont actuellement minimales et mériteraient d'être développées. Le territoire a constitué pour les jeunes une façon d'apprendre de multiples façons, dans le plaisir. Ils se sont appuyés sur la géographie (même si nous n'avons pas utilisé de cartes, trop excluantes pour les jeunes comme pour certains adultes, mais des vues aériennes), le vocabulaire ou même le corps : avec les professeurs d'éducation physique, nous sommes allés jusqu'à danser le paysage.



Nous leur avons également proposé de s'engager dans une production artistique, et d'aborder la poésie. La nature poétique et littéraire du paysage était une conception largement partagée par les enfants. Le paysage a donc été abordé sous plusieurs angles différents tels que la texture, la matière, les odeurs, le goût, le regard, le cadrage des vues, le croquis (avec des paysagistes), le modelage (qui permet de comprendre le relief, l'érosion, l'agriculture...) ou le son. Ces approches mobilisaient des langages d'experts que nous-mêmes ne fréquentons que rarement. Elles ont donc fourni l'occasion d'apprendre, nous obligeant à nous montrer humbles face au savoir.

Nous avons également organisé une séance avec un entomologiste, ainsi que des baignades dans la rivière. Nos façons d'aborder le paysage ont, de la sorte, été variées et conviviales. Elles ont permis de stimuler la sensibilité, la curiosité et d'outiller une grosse centaine de pré-adolescents ayant pris plaisir à s'y intéresser.

À travers des jeux de rôle, les jeunes ont pris du recul, intégré la diversité des points de vue, mobilisé des arguments propres à d'autres acteurs du territoire. Un enfant prenait le rôle d'un élu, un autre celui de représentant d'un syndicat, pour faire naître un dialogue imaginaire. Des lettres à des élus ont également été écrites, permettant aux enfants d'envisager différentes postures. Nous nous sommes aussi mis à la place des experts qui aménagent (architectes, urbanistes) afin de mettre en évidence l'idée selon laquelle le paysage ne se traite pas seulement par l'aménagement – conception réductrice mais répandue, notamment parmi les architectes et les collectivités. Afin de montrer que d'autres modalités étaient possibles, nous avons proposé de mettre en place des actions faisant appel à la créativité et à l'imaginaire des enfants, en leur proposant de soumettre des idées pour l'avenir du territoire. Même si, après un an d'ateliers, nous ne pouvions pas leur dire qu'ils étaient architectes ou urbanistes, nous voulions leur faire comprendre que les expériences et les questionnements qui en résultaient méritaient d'être partagés. Je voudrais d'ailleurs citer ce témoignage d'un enfant, qui me semble extrêmement fort : « On a l'habitude du réel, or à l'école, on n'est pas tant dans l'habitude d'imaginer ». L'école ne prépare pas, ou peu, à l'imagination, ce qui nous interroge puissamment.



Enfin, je terminerai par l'image d'un bocal que nous ont amené des enfants.

En quoi cet objet raconte-t-il le paysage pour eux ? Il témoigne de la vision d'un paysage à sauvegarder. En effet, en milieu rural, chacun sait qu'il n'y a pas de travail et qu'il faudra tôt ou tard émigrer. C'est pour cela que l'on aimerait pouvoir emporter, ou du moins protéger, le paysage tel qu'on le connaît.

Je vous remercie.

DISCUSSION

GUILLAUME FABUREL

Merci pour ce témoignage. Y-a-t-il une traduction opérationnelle à ces principes ?

CATHY PONS

Pas en ce qui me concerne, du moins pas au sens habituel de traduction dans les documents d'urbanisme. Cependant, le CAUE a réalisé un autre travail consistant à tenter de mettre en perspective les paroles recueillies, notamment celles des familles. Nous avons également édité un ouvrage. Toutes les paroles recueillies ont été retranscrites. Notre démarche vise à initier des actions. C'est ce qui s'est passé après la conclusion du projet, il y a bientôt trois ans. Ces actions postérieures ont impliqué les élus, lesquels ont pu comprendre la pertinence du point de vue des habitants et leur expertise. Les actions à mener, si elles ne relèvent pas de l'aménagement, ont changé la vie de nombre d'entre eux. En matière de mobilité, par exemple, des trajets de transport

en site propre ont été modifiés suite à nos actions. Il y a là une traduction concrète répondant à des besoins d'usagers au sein des territoires.

Des jeunes nous ont fait remarquer que nous, les services publics, plantions des espaces sans solliciter leur avis ni leur demander ce qu'ils pourraient y apporter, alors que leurs familles, par exemple, s'échangent des végétaux. L'idée d'associer les habitants et de considérer les apports qu'ils peuvent faire aux projets a été mise en œuvre. Bien que ces initiatives soient modestes, elles sont pleines de sens pour les habitants.

GUILLAUME FABUREL

Quel est le rapport de ce projet avec les atlas, s'il en existe un ?

CATHY PONS

J'ignore quel peut-être son rapport avec les atlas. En revanche, le rapport aux documents d'urbanisme est évident. Les points de vue et les attentes des habitants ont été mis en débat avec les élus pour déterminer quels objectifs d'aménagement et quelles réglementations pourraient être imaginés pour les territoires.

GUILLAUME FABUREL

Nous avons vu ce matin que les modalités de dévoilement des perceptions et représentations des territoires étaient forcément particulières et localisées. Or, l'initiative que vous avez présentée semble avoir un lien avec des enjeux généraux sur la question des atlas. Ceux-ci n'effectuent-ils pas ce travail de recension ?

CATHY PONS

Je ne saurais le dire, ni commenter le rapport de notre travail avec les atlas de paysage (notre intervention ne portait pas sur cette dimension), dans la mesure où ce n'est pas un outil que j'utilise.

SYLVIE BROSSARD-LOTTIGIER

DREAL OCCITANIE

La Haute-Garonne est aujourd'hui le seul département de la région Occitanie à ne pas avoir d'atlas. Mais plusieurs actions proches des portraits de paysage préparent sur plusieurs territoires le futur atlas qui devrait être porté sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

L'action Portraits de paysage a été engagée sur proposition de la DREAL, par Françoise Dedieu-Casties, vice-présidente de la Communauté de commune du Volvestre et élue du pays Sud-est Toulousain, alors vice-présidente du Conseil régional. Elle faisait suite à l'élaboration d'une charte paysagère, engagement de 98 élus sur l'avenir de leur territoire, dans le cadre du SCOT. Cette élue, sensible au pouvoir fédérateur du paysage pour construire entre élus les objectifs de qualité paysagère de leur territoire partagé, a voulu partager cette expérience, à titre expérimental, auprès des citoyens de trois communes du Pays. Le pari était de figurer par les travaux des enfants des écoles du territoire, et par les productions d'un artiste en résidence, les relations sensibles au territoire des habitants comme raison même de l'acte d'aménager.

La généralisation de ce type d'expériences par le CAUE conduit progressivement à imaginer aujourd'hui un atlas un peu différent. L'atlas se présente alors comme un état des lieux de la réalité territoriale d'une part, sur laquelle sont inscrites et composées les perceptions sensibles et fragmentaires de ses habitants, d'autre part. C'est comme une mise en couleurs des hotspots sur un fond de plan commun. Sa finalité est de nous introduire à la conscience du fond de plan et des responsabilités que nous avons à l'égard de son bon état de transmission. Cathy Pons mène ainsi ce travail à l'échelle de toute l'agglomération toulousaine, avec des moyens hélas limités.

Faire exister en représentations les perceptions sensorielles, affectives, culturelles est une condition de la possibilité de les distinguer de la réalité des territoires avec laquelle nous les confondons. La DREAL Occitanie a pour volonté de généraliser ces expériences de Portraits de Paysage, comme condition de possibilité de l'élaboration du projet de territoire. Ce travail est en cours.

DE LA SALLE

J'ai souvent voulu conduire des initiatives de ce genre et me suis à chaque fois heurté à la défiance du monde enseignant. Comment votre travail a-t-il été rendu possible à cet égard ?

CATHY PONS

Vous avez raison de soulever cette difficulté, car l'Education nationale manifeste souvent une grande défiance vis-à-vis des acteurs qui lui sont extérieurs. Cette défiance a évidemment une dimension politique. L'action de l'Education nationale ne peut qu'être basée sur une connaissance tangible et vérifiée. Il est donc difficile de parler politique avec les enseignants. Ce sujet est sensible et concerne un devenir commun. Même un partenaire reconnu par la loi comme le CAUE est considéré avec méfiance. La crainte était que l'école devienne non plus un lieu d'acquisition de connaissances mais un lieu politique. Pour convaincre, nous avons voulu commencer par la base, en vain. Aussi avons-nous sollicité le recteur, qui s'est montré plus réceptif. Le processus a duré trois ans, en comprenant cette phase d'approche. Ce genre de projet demande beaucoup de temps et de persuasion. Dans notre cas, la bonne personne fut un inspecteur du territoire qui a compris notre démarche et facilité le contact.

FLORENCE POVEDA

Dans les territoires, ce travail passe par des rencontres. Une première enseignante a été approchée. Familière des projets avec les artistes, elle a permis que notre initiative soit partagée. Le schéma n'est pas forcément descendant. Au contraire, un professeur réceptif peut jouer un rôle clé en faisant remonter un témoignage positif. Il ne suffit pas toujours de solliciter uniquement l'inspection d'académie ou le recteur. Rencontrer les professeurs dont on pense qu'ils seront sensibles peut s'avérer une méthode plus efficace.

Enfin, la présence d'acteurs culturels reconnus et expérimentés dans les territoires peut jouer un rôle important. En Haute-Garonne est implanté un centre national des arts de la rue. S'il n'est pas intervenu dans le projet, son influence a tout de même été positive. A travers des prismes tels que celui-ci, les élus peuvent voir ce que la culture permet de produire. La proximité de telles institutions est le gage que de beaux projets peuvent aussi voir le jour près de chez soi.

DES PAYSAGES EN PARTAGE, OU COMMENT, « DEVANT UN PAYSAGE EXCEPTIONNEL, PRENDRE LE TEMPS DE LAISSER SES SENTIMENTS S'INSTALLER, DE LES CAPTURER, DE LES EXPRIMER »

BERNARD GOUJON

MAIRE DU PUECH

Je suis vice-Président du Grand Site du Salagou-Cirque de Mourèze, chargé du patrimoine et de l'esprit des lieux. Le site du Salagou-Cirque de Mourèze comprend quatorze communes sur 10 000 hectares. La totalité du site est classée ou inscrite. Il est peuplé de 1 500 habitants. La notion d'esprit des lieux se trouve au cœur de notre approche. Les paysages du site peuvent être lunaires, étranges, à la fois doux et violents. Sa terre rouge colle aux vêtements comme aux pneus des voitures et au pelage des animaux. Les berges du lac attirent de nombreux visiteurs pendant l'été mais le site comporte un nombre infini de replis et de recoins où s'isoler et se ressourcer.



Le travail de terrain que Gabrielle Bouquet présentera avait pour objectif de recueillir la vision collective, l'esprit des lieux qui, vous l'aurez compris, souffle sur le site.

En 1969, la construction d'un barrage, adossé à un lac artificiel, a bouleversé le paysage. Des habitants ont été expropriés, des villages agricoles sont soudainement devenus des villages lacustres, faisant éclore des activités de tourisme. Le classement du site est venu apporter un peu de paix et de cohérence esthétique, économique et sociale.

Cette image du cirque de Mourèze montre bien le caractère contrasté du site : si le cirque est vertical et blanc, par contraste la vallée du Salagou est horizontale et rouge. Du point de vue géologique, toutes les ères sont représentées. Ces contrastes entre formes et couleurs, entre temps géologique et temps humain, contribuent à faire du Salagou un site remarquable. Toutes les actions que nous envisageons sont mesurées à l'aune de l'esprit des lieux dont je vous parle.

GABRIELLE BOUQUET

CHARGÉE DE MISSION PATRIMOINE SUR LE GRAND SITE DU SALAGOU

La demande, à l'origine, ne portait pas sur l'esprit des lieux. C'est le travail avec les Grands Sites de France qui nous a poussés à mettre l'accent sur cette notion.

Nous avons travaillé non pas directement avec les habitants mais avec ce que nous appelons les communautés de travail, qu'il s'agisse des techniciens des collectivités et des services de l'Etat chargés des routes et des déchets, des élus des villages, des personnels en uniforme comme les pompiers, les gendarmes, la police de l'eau, les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, guides etc.). Les réunions rassemblant tous ces acteurs ont souvent été houleuses. On y parlait fort et les discussions étaient fréquemment passionnées. Toutes ces personnes tenaient au site, classé depuis 2003, à un titre ou à un autre. Des expressions comme « mon Salagou » en témoignaient.

J'ai constitué des groupes de travail sur le thème « paysage et esprit des lieux » et il me semblait nécessaire, au préalable, de saisir cette notion. Des rencontres et des lectures m'ont permis de la préciser. L'esprit des lieux relève à la fois du subjectif et de l'objectif, ce qui rejoint ce qui a été dit sur les paysages, mais également de la connaissance et de l'image mentale, du matériel (avec son histoire géologique et climatique) et de l'immatériel (l'usage, l'atmosphère, les images suscitées par le lieu, etc.).

Je ne commençais jamais par exposer ces conceptions aux participants des ateliers. Nous les considérons à la fois comme experts en leur domaine (sachant qu'en majorité, ils assistaient aux réunions à titre professionnel) et simples usagers ou regardeurs des lieux. Ces différents publics portaient un vécu et des sensibilités distincts, avaient des représentations et des savoirs divers vis-à-vis du lieu et en général.



En fonction des professions, le regard porté sur le site par les uns et les autres s'est avéré très différent. Je rappelais que le lac était un lac de barrage, même si celui-ci n'est pas facile à voir. De nombreuses personnes, notamment les nouveaux arrivants, imaginent d'abord qu'il s'agit d'un lac naturel. Les natifs du lieu n'ont pas du tout le même savoir quant au paysage. La question du paysage et de sa résilience est bien au cœur du projet.

Les participants étaient conviés pour des réunions de terrain en lien avec leur compétence, par exemple sur la signalétique. Mon rôle était d'introduire le thème « paysage et esprit des lieux », ce qui n'est pas toujours évident. Je tâchais alors de faire réaliser aux participants qu'ils investissaient l'endroit de façon particulière, quelle que soit leur activité. Les raisons qu'ils donnaient à cela avaient trait par exemple à leurs souvenirs d'enfance ou à leur vie de famille. Pour leur permettre de l'exprimer, je mettais en place des outils tels que des ateliers de dessin ou des ateliers d'écriture. J'ai pu ainsi désinhiber même les plus timides, les productions étant ensuite partagées. Cette expérience solitaire du paysage a toujours un fort impact auprès des participants à ces ateliers.



Ma directrice, à l'époque, jugeait ce processus intéressant mais très long. Elle est depuis revenue sur son appréciation. La production de dessins et de textes était suivie d'un temps d'échange. Je facilitais cette articulation, en rappelant que le mot de paysage ne désignait pas ce qui était matériellement présent, mais sa représentation. J'avais rarement le temps d'approfondir ces notions. Les participants à travers des signes, des dessins ont exprimé une interprétation du paysage présent, l'esprit d'un lieu sur lequel ils agissent.

Un autre outil dont j'ai assuré la mise en place portait sur des propositions d'écriture. Les textes affranchis d'une rédaction scolaire reflétaient eux aussi une expression de l'esprit des lieux, à partager. L'ensemble de ces productions fait désormais partie de carnets de voyage, disponibles dans certaines librairies.

DISCUSSION

DE LA SALLE

Je voudrais savoir en quoi votre démarche a été prise en compte dans le projet de labellisation Grands Sites de France.

GABRIELLE BOUQUET

Toute notre démarche est guidée par l'horizon de l'opération Grand Site. Nous avons remis récemment les documents de candidature à l'autorité départementale et le dossier a été transmis au niveau national. Les expérimentations autour du dessin et de l'écriture sont présentées dans notre document. Certaines actions de développement économique, qui ne relèvent pas de mes compétences, ont également pris en compte la notion d'esprit des lieux.

BERNARD GOUJON

La démarche a été intégrée dans des propositions d'action à mener par la suite. Plus généralement, elle oriente toutes les décisions qui concernent le Grand Site.

DE LA SALLE

Je me demande si votre démarche a révélé des problèmes de nom et de terminologie. En Normandie, un travail sur les clos-masures a montré que cette dénomination n'était pas partagée localement et que les habitants opéraient des distinctions en utilisant d'autres termes.

BERNARD GOUJON

Dans notre cas, il n'y a pas eu de modification ni de malentendu terminologique substantiel. Il est vrai que le lieu est désormais connu internationalement.

DE LA SALLE

Qu'est-ce qui inscrit dans la durée les ateliers que vous avez présentés ? La question du retour vers les habitants, évoquée ce matin, se pose là aussi.

GABRIELLE BOUQUET

Les groupes de travail ont continué à vivre après la fin de l'atelier. Les participants me considèrent comme l'instigatrice d'une expérience qui perdure. Je n'assiste pas, en principe, aux réunions sur la signalétique et ceux qui m'y voyaient me repéraient facilement, ce qui témoigne aussi de l'importance que prend cette expérience pour les habitants.

Etant chargée de mission « patrimoine », j'ai recensé le patrimoine bâti de chaque commune et ai consacré du temps à sa présentation aux habitants. Certaines choses leur étaient déjà connues mais d'autres ne faisaient pas partie, à leurs yeux, du patrimoine. Je souhaite aujourd'hui expérimenter de nouvelles pratiques de transmission.

Le patrimoine que j'évoque fait donc naturellement partie du paysage car il est essentiellement lié à l'agriculture, sauf pour les édifices religieux (soit un quart environ du patrimoine) qui, pour plusieurs raisons, se sont massivement conservés jusqu'à notre époque. Nous sommes en milieu méditerranéen et le type de patrimoine rencontré varie fortement selon la configuration géologique. Nous avons par exemple des petits masets, mot occitan qui désigne des cabanes construites dans les vignes. Une autre partie du patrimoine concerne les constructions en pierres sèches comme les capitelles, notamment les capitelles à degrés. L'habitat villageois, qui correspond au mode de vie agricole, se révèle très particulier. Cette approche patrimoniale participe également à un partage de l'esprit des lieux.

DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS, OU COMMENT « SE METTRE AUTOUR D'UNE MAQUETTE POUR DEVELOPPER UNE STRATEGIE URBAINE »

MYLENE GAJIC

ARCHITECTE-URBANISTE, ATELIERS D'AVRE ET D'ITON, EURE

Je voudrais présenter une démarche qui me semble légitimée par notre expérience. Nous avons débuté les démarches participatives en milieu rural en 2012, avec une initiative conduite par le CAUE 27. La finalité de l'étude consistait à analyser le processus du point de vue de l'équipe de maîtrise d'œuvre, dans une logique « autoréflexive ».

Il s'agissait de déterminer dans quelle mesure les démarches impliquant les habitants étaient reproductibles. Le programme en question n'avait rien à voir avec le paysage mais traitait de la densification des zones pavillonnaires. Il nous a fourni l'occasion de mettre en œuvre des outils liés à la participation des habitants. Les projets qui ont suivi nous ont permis d'améliorer ces outils, de les adapter à chaque situation.

Je présenterai ici la maquette, qui constitue l'un de ces outils. Nous l'utilisons actuellement dans un projet de redynamisation du centre-bourg à Rugles, une commune de 2 200 habitants du sud de l'Eure. Le très petit périmètre où nous opérons, en fond



de vallée, se cantonne à trois rues. Nous avons été choisis par l'équipe communale parmi trois bureaux d'études, à l'issue d'un dialogue compétitif.

Le maire ne s'est pas montré particulièrement enthousiaste face à cette intention participative. Il nous a néanmoins laissé la mettre en œuvre, peut-être parce que les autres bureaux d'études ne proposaient pas mieux. Tous s'accordaient sur la nécessité de sortir la ville de son état. Nous répondions à un appel à projets du CAUE, et de ce fait, nos interlocuteurs ont compris l'importance de la définition d'une démarche globale et de la réalisation d'un état des lieux minutieux avant d'initier un projet. Chaque phase a été menée avec la participation des locataires, propriétaires bailleurs et habitants, mais aussi des commerçants et professionnels, élus et techniciens. Travailler avec ces publics différents implique évidemment des outils différents. Leurs attentes et leurs savoirs différaient largement, en particulier parmi les habitants.

Quels que soient les outils utilisés, nous jugeons indispensable, avant de chercher à établir un diagnostic partagé, d'acquérir une culture commune. Les habitants ne sont guère demandeurs *a priori* pour participer à ce type de projet. Pour les mobiliser, nous avons d'abord fait du porte-à-porte, ce qui nous a permis de nous faire connaître, de créer du lien, une occasion d'expliquer ce qui se passait. Nous en avons retiré une très bonne connaissance du terrain, non seulement du point de vue des experts que nous sommes mais aussi sur le plan sensible. Ce contenu, que nous pouvons partager avec les élus et partenaires publics, a permis de se rendre compte des représentations que chacun se fait de sa ville.



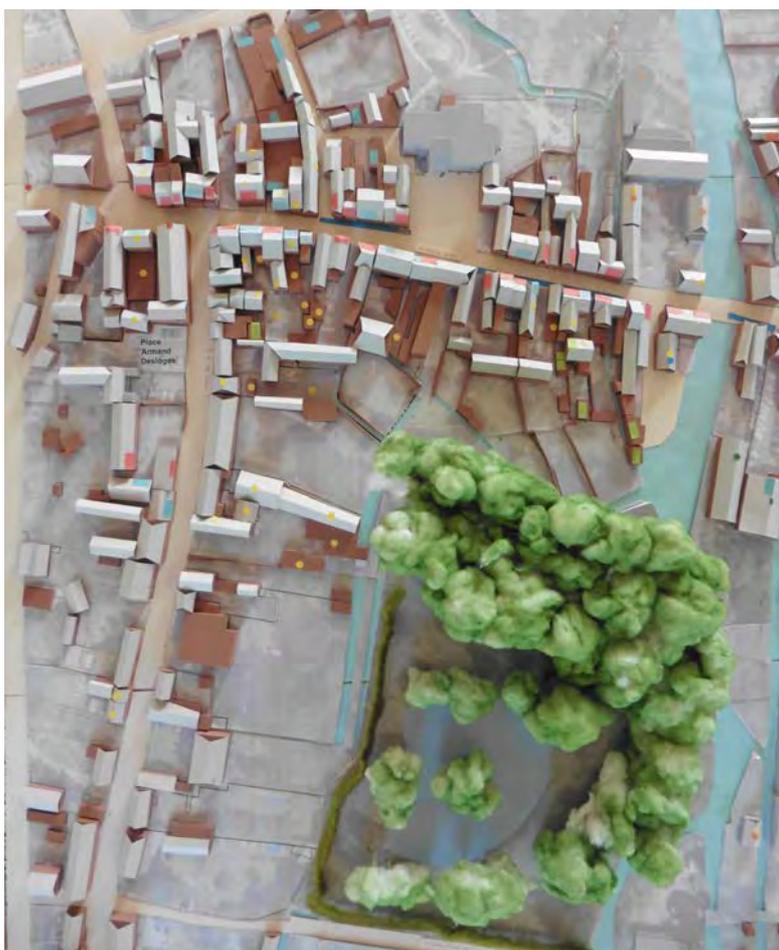
Nous avons ensuite, pour libérer la parole, organisé des entretiens individuels. Nous présentions à cette occasion une carte aux habitants. Davantage que le recueil d'informations, elle permettait de les familiariser avec cet outil. Ces entretiens se déroulaient dans le cadre de permanence, que nous tenions avec une grande amplitude horaire, tout en préparant la maquette qui allait servir durant la phase suivante du projet. Ce procédé a été un gain d'efficacité et de temps. Il nous est arrivé de n'avoir aucun public, notamment le jour d'un gala de danse, alors que la salle des fêtes voisine était pleine.

Impliquer les habitants, c'est aussi bien choisir son moment. La présence le samedi s'est avérée une idée fructueuse. De même, nous avons proposé un atelier au moment du marché de Noël sur la place de la mairie, qui a remporté un franc succès. Pour être visible, il faut aussi choisir un lieu. Nous nous sommes installés dans l'office du tourisme de Rugles, normalement fermé à cette époque de l'année, vitré et connu de tous. C'est à ce moment qu'a été initiée la construction de la maquette.

Même si nous avons déjà réalisé des maquettes pour d'autres projets, ce cas a été particulier. L'emplacement sur la maquette, où figure une zone verte sur la photo aérienne, soulevait des interrogations. Nous expliquions qu'il s'agissait d'un espace peuplé par une végétation dense en fond de vallée. C'était un élément important de l'identité du centre-bourg que personne ne semblait percevoir. L'idée de représenter les arbres et la verdure de cet espace a émergé par la suite. De vives réactions s'en sont suivies, car cet espace n'était pas du tout perçu pour ce qu'il était. Nous avons alors montré par des photos et surtout des balades qu'il était pourtant bien celui-ci. La maquette est ainsi devenue un outil permettant aux habitants et aux élus de réaliser où ils vivaient, et par où passaient leurs trajets quotidiens.



Cette maquette était également importante pour nous dans la mesure où elle ne représentait pas seulement l'existant : elle est conçue de manière à transformer chaque parcelle pour y modéliser des projets architecturaux. Des étiquettes désignaient des ambiances paysagères diverses, permettant aux habitants de s'y projeter et d'exprimer ce qu'ils imaginaient pour tel ou tel espace. S'il est toujours délicat d'imaginer la transformation d'un site bâti, cela est encore plus difficile pour un habitant ou un élu d'imaginer l'aménagement paysagé d'un site. Sur la maquette, nous avons représenté par des petits points jaunes les bâtiments vides pour matérialiser la vacance. Cela a permis aux habitants et aux élus de réaliser ce qu'il en était vraiment de la dévitalisation du centre-bourg, même si cette réalité a été difficile à admettre et qu'elle l'est encore aujourd'hui. La maquette a donc constitué un vecteur de compréhension, pour les habitants, des enjeux locaux, et pour nous des besoins des habitants. Nous continuons d'avancer pas à pas sur ce qui permettrait d'améliorer leur qualité de vie.



DISCUSSION

TIM BOURSIER-MOUGENOT

PAYSAGISTE CONSEIL, DEB

Cette expérience me semble très enrichissante. Toutefois, la virtuosité dont font preuve les bureaux d'études me paraît difficilement pouvoir déboucher sur des expériences duplicables. Les projets de médiation actuels me semblent très expérimentaux, et insuffisamment cadrés. Je doute que les bureaux d'études puissent se rémunérer correctement au regard du temps passé et des moyens déployés. Un cadrage plus solide par le ministère me paraît nécessaire, du point de vue du ministère. Nous avons déjà vu qu'il fallait organiser les actions à des échelles locales et dans le temps long. Le paysage nous y engage, alors que le turnover des acteurs est bien trop rapide. Une si grande discontinuité dans les collectivités et au niveau de la maîtrise d'ouvrage me paraît regrettable, même si certains élus font preuve d'un plus grand souci de permanence, quand leur

projet de territoire est affirmé. Il me semble également nécessaire de passer de la médiation et des formes participatives à des projets plus concrets. Le dispositif réglementaire autour du paysage est défaillant du point de vue de la participation. Comment passer de la connaissance partagée à l'action concrète dans les territoires ?

MYLENE GAJIC

Je tiens à dire que nous avons réussi à mobiliser élus et habitants. Le constat est moins positif s'agissant des services de l'État ou du département. Ces derniers observent notre travail en considérant que nous, bureau d'études exerçant en libéral, ne sommes pas légitimes pour le mener. La stratégie globale que nous avons établie avec les élus permet d'englober plusieurs thématiques (paysage, habitat, commerce, équipements etc.) dans une optique de « mobilisation générale ». Les services de l'État et du département, cantonnés à une posture d'observateurs de notre expérimentation, en ont été les grands absents.

Pour ce projet, le passage à une action d'envergure est très difficile à imaginer. Nous avons proposé à la commune des actions à court terme même si, aux dires du maire, elles n'étaient que des « miettes ». Nous souhaiterions mettre en place des chantiers participatifs avec les habitants pour les impliquer concrètement dans l'aménagement de leur cadre de vie, le projet de « l'Ile aux ados » par exemple, qui relève de la compétence communale, s'y prêtera parfaitement. Je ne vous cache pas que nous ne voulions pas forcément du cadrage dont vous parlez, afin d'être libre de notre méthodologie de travail et de pouvoir l'adapter au cheminement propre de l'étude. Néanmoins, la question se pose évidemment. Celle de la rémunération par rapport au temps passé nous regarde. Nous voulions mener un projet de cette nature depuis longtemps. Dans un contexte certes contraint, toutes nos actions ont été rationalisées et nos déplacements optimisés, même si, pour tout dire, nous y avons passé plus de temps que prévu mais pas plus que pour tout autre projet plus conventionnel.

TIM BOURSIER-MOUGENOT

La productivité de vos journées de travail dépend de leur cadrage, du temps, des moyens et des compétences qu'elles mobilisent. Il est capital de pouvoir dupliquer ces expériences pour qu'elles ne restent pas des exceptions, et donc de pouvoir rendre compte notamment du temps qu'elles prennent. Les collectivités, les élus, doivent être sensibles à cette question du temps et des moyens.

FLORENCE POVEDA

Vous avez raison sur l'opérationnalité, et la nécessaire traduction de ces expériences sur le paysage dans les documents d'urbanisme. Je n'ai pas de réponse précise mais je crois qu'il faut réussir à trouver une porosité entre l'univers de l'aménagement du territoire et celui de la culture. Je crois beaucoup à la fabrication sur-mesure plutôt qu'à la duplication littérale des initiatives. Les composantes humaines, particulières et momentanées, de notre travail nous amènent à toujours « faire de la dentelle ». Même si des outils et des méthodes sont à notre disposition, ils ne sont jamais utilisables tels quels sur un territoire.

GUILLAUME FABUREL

La question soulevée est celle de l'opposition entre la règle de droit, conduisant à des pratiques uniformisées d'une part, et les bricolages locaux, les innovations sur mesure d'autre part. Vous semblez avoir pris le second chemin. Comment la duplication d'initiatives peut-elle alors épouser les situations locales ? Jusqu'où le risque de l'uniformité est-il maîtrisé ? Cette question concerne les atlas et les initiatives comme celle qui vient d'être présentée mais aussi, plus largement, le rapport des métiers aux politiques. Votre position de paysagiste-conseil pour le ministère n'est pas neutre dans ce jeu.

THIBAUT GABORIT

Dans la dernière présentation, des modes de concertation différents selon les acteurs ont été évoqués. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Je suis par ailleurs étonné de l'intervention de Tim Boursier-Mougenot, car traiter le paysage ne me semble envisageable qu'à travers des formes étonnantes et innovantes. Celles qui viennent de nous être présentées me semblent aller dans le bon sens.

MYLENE GAJIC

En effet, nous n'approchons pas de la même façon les habitants et les services de l'État, et les potentiels partenaires. Nous organisons avec ces derniers des tables rondes thématiques en ciblant nos interlocuteurs. Pour les techniciens y participant, de la ville ou de l'intercommunalité, il est souvent difficile d'exprimer un avis technique en présence de son élu référent, nous avons donc favorisé les échanges en petit comité indépendamment des élus lorsqu'il nous a été permis de le faire. La maquette constitue un outil pour les relations avec les habitants et les techniciens. Elle fait partie, avec notre connaissance du terrain, d'une stratégie pour libérer la parole. Ce n'est pas un simple outil technique comme une carte, mais un outil engageant la participation.

Il n'y a pas de méthode unique pour s'assurer le concours des partenaires publics. Les représentants du département, de l'EPF, de l'ANAH, etc., viennent souvent aux comités de pilotage et participent moins aux comités techniques, même si nous nous sommes efforcés de leur faire parvenir les documents relatifs à notre démarche. Il est difficile d'obtenir un retour ou un engagement de leur part.

RICHARD RAYMOND

Ma question est celle d'un habitant intéressé par la participation et non celle du rédacteur de la méthode relative aux atlas. Quelle articulation recherchez-vous entre la participation des habitants du centre-ville de Rugles et leurs rapports plus quotidiens avec le territoire ? Je prendrai un exemple personnel pour clarifier mon interrogation. Je vis dans le quartier Stalingrad à Paris, à la limite entre les 18^e et 19^e arrondissements. Un conteneur maritime y a été transformé en laboratoire de participation. Des aménagements y ont été faits, tels que l'installation de parois vitrées, d'une palissade en bois de recyclage, le tout avec les subventions de la mairie de Paris. Cette installation a encouragé une certaine participation, intense mais sur un temps court. Ce type de participation encadrée par les pouvoirs publics en a fait disparaître d'autres. Des collectifs qui parfois existaient depuis longtemps, recevaient le soutien ou l'adhésion des habitants, n'ont pas survécu, bousculés par ces événements éphémères, délégitimés par une certaine mise en scène. Les nouveaux messages effacent les plus anciens, faisant penser à une instrumentalisation de la participation par certains pour légitimer leur action, leur position, ou les changements d'orientation dans la gestion de l'espace public. A titre d'exemple, des espaces verts remplacent des lieux de commerce plus ou moins illicites.

MYLENE GAJIC

Dans notre cas, il ne s'agissait pas de conduire un projet avec les habitants mais d'amorcer un processus. Les habitants de Rugles sont déjà largement impliqués dans des associations culturelles et sportives. Nous ne les sollicitons que très ponctuellement et non dans un travail continu. Il est clair pour tous que notre présence est momentanée mais qu'elle accompagne une réflexion sur l'avenir de leur cadre de vie. Ce processus a fourni l'occasion de sensibiliser les élus. Les décisions réglementaires locales portent déjà l'influence de notre travail. Notre démarche concerne l'avenir des habitants de Rugles. Elle ne les a pas démobilisés de leurs autres engagements.

LAURENT MIGUET

REVUE PAYSAGE ACTUALITES

Rugles et la vallée de l'Arize constituent des sous-ensembles d'entités territoriales ou intercommunales plus larges. Je connais bien Rugles et sa région, et suppose que les problèmes que vous pointez sont largement répandus. A défaut de reproductibilité à l'échelle nationale, ces exemples ne peuvent-ils au moins devenir une source d'inspiration pour des initiatives similaires ? Un essaimage est-il envisageable ?

MYLENE GAJIC

Pour Rugles, en tout cas, notre initiative est regardée. Nous bénéficions d'une certaine attention.

CATHY PONS

Je sais que le DREAL a la volonté de dupliquer les « Portraits de paysages » sur des territoires à d'autres échelles. Au cours de l'année qui a suivi notre intervention, des écoles ont poursuivi l'expérience, toujours à des échelles très locales. Les élus et habitants reviennent régulièrement vers moi pour évoquer une poursuite du projet. Cela dépend évidemment des moyens disponibles.

Quant à l'instrumentalisation, j'observe que les élus à qui nous avons d'abord présenté le projet n'étaient guère enthousiastes à l'idée de demander leur avis aux habitants. Ils craignaient parfois la démarche et les réponses qu'elle pourrait susciter. Les enjeux, au sein des collectivités rurales, ne sont pas les mêmes que dans les grandes agglomérations comme Toulouse.

MYLENE GAJIC

De la même façon, la participation n'était pas, pour le maire de Rugles, quelque chose de très enthousiasmant. Il est aujourd'hui satisfait de l'expérience, puisque sa commune est regardée comme un lieu de pratiques singulières. Rien ne laisse penser qu'il cherchera à instrumentaliser le processus.

MARIE GUIBERT

Je souhaite revenir sur la remarque relative au cadrage de la participation. Mon intervention ira d'ailleurs dans le même sens que la réflexion du Directeur de la recherche et de l'innovation du CGDD ainsi que de la DGALN. Notre programme de recherche-action, intitulé « Paysages, Territoires, Transitions », fait suite à « Paysage et Développement Durable ». Il nous permet de travailler sur les questions de participation du public et de ses conséquences sur les projets de paysage. Nous en sommes au début. Les lauréats doivent traiter de dossiers de PLUi, de renouvellements de labels Grand Site etc. Notre recherche vise à les accompagner.

Comme le soulignaient Paul Delduc et Serge Bossini, que je remercie, il est important de concilier le temps de la recherche et celui de l'action. Même si les questions qui sont posées sont légitimes, il faut savoir se montrer patient. La traduction dans la loi française de la Convention européenne du paysage a pris du temps. Cette journée a le mérite de nous permettre de nous poser ces questions ensemble.

SÉQUENCE CONCLUSIVE : QUI PARLE AU NOM DE QUI, ET AU TERME DE QUELS PROCESSUS PARTICIPATIFS ?

GUILLAUME FABUREL

Ce dernier temps n'a aucune vocation synthétique ni *a fortiori* conclusive, puisqu'une autre journée centrée sur le thème des « demandes et aspirations sociales » nous attend. Théa Manola, qui enseigne à l'ENSAG, nous livrera ses réflexions et ressentis sur la journée. Ils nous serviront de jalons dans la discussion plus large qui suivra.

THEA MANOLA

MAITRE-ASSISTANTE EN SHS A L'ENSAG, CHERCHEURE AU CRESSON/UMR AAU

Je ne me risquerai pas non plus à tenter une synthèse de la journée. Je reprendrai seulement quelques questions déjà présentes dans les échanges, avant de lancer le débat.

Les initiatives présentées ce matin prenaient place dans un cadre bien défini (la réalisation d'un atlas de paysages), alors que celles de l'après-midi avaient des perspectives plus variées. Je propose de voir quels éléments transversaux entre les deux sessions pourraient nous servir à préparer la prochaine journée des paysages.

La première question vise à savoir comment croiser les choses. C'est à dessein que j'emploie ce terme très vague : « les choses ». Il peut désigner des approches disciplinaires, comme l'approche géographique croisée avec l'approche sociologique, ou plus généralement des outils méthodologiques, des plus classiques aux plus inventifs. Dans quel but croiser ces approches ? Le faisons-nous véritablement ? Quels sont les apports de tels croisements ?

Cette question en rejoint une autre, centrale : notre action est-elle supposée être reproductible ? Capitalisons-nous suffisamment pour qu'elle puisse l'être ? Si l'idée d'une capitalisation existe, le schéma sera-t-il descendant, avec des propositions venant d'en « haut », appliquées sur le terrain, ou au contraire devons-nous partir de l'expérience du terrain pour capitaliser et voir ce qu'il est possible de systématiser ? La question de la capitalisation concerne les acteurs de la maîtrise d'œuvre comme ceux de la maîtrise d'ouvrage. Ces problèmes n'ont pas été traités aujourd'hui mais le mériteraient, notamment en ce qui concerne les perceptions.

Une autre problématique, abordée plusieurs fois sans qu'une réponse définitive n'ait été apportée, est celle des échelles spatiales et temporelles. A quelle échelle traiter les perceptions ? Quand on parle de perceptions, quels sont les rapports entre les différentes échelles ? Existe-t-il une ou plusieurs échelles adéquates lorsque l'on parle de perception ? Je penche plus pour une approche pluri-échelles. Dans ce cadre, les échelles de temps sont aussi importantes que les échelles spatiales. Comment gérer l'arrêt d'un projet, quelles relations avoir à ce moment et ensuite avec le public participant ? Quelle est l'articulation entre le temps du diagnostic et celui du projet ou de l'action ? Les outils que nous utilisons pensent-ils le temps long ou sont-ils au contraire extrêmement circonstanciés ? Dans cette seconde hypothèse, sont-ils pertinents ?

La question de la temporalité fait surgir celle du passage vers l'action. Nous avons beaucoup parlé de perception, d'état des lieux et de diagnostic. La question de l'« implication du public » dans les perspectives d'action, certainement parce qu'elle est plus délicate notamment pour certains métiers (notamment ceux de la conception, côté maîtrise d'œuvre), n'a été qu'effleurée, mais devra être abordée. Les quelques interventions qui ont évoqué cet enjeu montrent une prise en main du processus de projet par les experts et les techniciens, suite à un processus participatif concentré à la phase « amont ». Pourquoi tant de difficulté à intégrer les « populations » de manière constante pendant tout le processus projectuel ?

Une dernière question, reprenant le titre de cette séquence dite conclusive, et rejoignant d'une certaine façon la première : qui parle au nom de qui ? Les acteurs, tant de la maîtrise d'œuvre que de la maîtrise d'ouvrage, qui sont intervenus aujourd'hui ont tous pris la parole au nom d'un autre absent. Je ne sais pas s'il faut se réjouir de la considération indirecte des acteurs ordinaires, mais je suis certaine qu'il s'agira, si l'on accepte que ces acteurs ordinaires soient « représentés », de se questionner sur l'influence de la position de porte-voix. Quelle influence a notre propre histoire

(notre formation, notre métier, notre genre, etc.) sur ce travail de « traduction », de médiation ? Et donc, quelle est notre responsabilité dans ce processus ?

BERNADETTE LEGRAND

GRAPHISTE PLASTICIENNE

J'ai été très intéressée par le contraste qui est apparu entre cet après-midi et ce matin. Le paysage concerne tout un chacun. Pourtant tout le monde ne se sent pas concerné par lui. C'est la difficulté de rendre compte au public dans les atlas de paysage. Néanmoins, lorsque l'on s'adresse à la sensibilité et à l'intimité des gens, ceux-ci répondent présents.

GUILLAUME FABUREL

C'est donc un problème sémantique que vous soulevez. Le terme du paysage ne suscite pas l'implication. Pourtant, comme vous l'avez souligné, les affects sont puissants à son endroit. Plutôt que par le paysage, les gens se sentent concernés par une identité locale, une expérience personnelle, un vécu. Il s'agit bien là de paysage.

BERNADETTE LEGRAND

L'angle d'approche de l'aménagement, employé pour l'atlas des paysages de l'Auvergne présenté ce matin, par exemple, me paraît réducteur.

THEA MANOLA

De nombreuses initiatives abordent le paysage en passant par des « angles d'approche » : l'arbre, la fleur, le mode de transport, l'eau, etc. Quel que soit le vecteur employé pour y accéder, quel est le paysage dont nous parlons ? Telle est la question que nous devrions nous poser. Plus que le nom (important certes pour les scientifiques mais certainement pas pour les autres), c'est l'intérêt porté au vécu et à la perception qui doit faire l'objet d'un consensus.

ODILE MARCEL

PHILOSOPHE, COLLECTIF PAYSAGES DE L'APRES-PETROLE

Cathy Pons a affirmé avec netteté que chacun détenait une expertise d'usage. Ce qui est en jeu, et ce n'est pas facile à admettre, réside dans l'accession de personnes ayant une pratique du paysage à une perception plus instruite de celui-ci. C'est la condition pour qu'ils soient des acteurs dans une démocratie. Nos grands-parents, qui étaient peut-être contraints de bêcher la terre, n'étaient pas sollicités pour prendre part aux décisions relatives au paysage, car ils n'avaient pas de compétences pour gérer la cité. Sans dire que nous avons tous les mêmes connaissances aujourd'hui, il faut bien se rendre compte que nous changeons de société. Nous devons construire une société de responsabilité. Il s'agit donc de faire redescendre et de partager les expertises. Nous voudrions bien que seules les approches émotionnelles soient légitimes mais ce n'est pas le cas. Répandre les compétences et permettre de dissocier les points de vue du diktat de la survie matérielle, tel est l'enjeu auquel nous faisons face. C'est une question de volonté.

GUILLAUME FABUREL

Cette question est très importante mais ne saurait être traitée dans le temps qui nous est imparti. La modernité est l'enjeu qui sous-tend votre remarque. On peut faire le procès de la vision de la communauté des égaux dans laquelle toutes les intelligences se vaudraient. Toutefois, je n'adhère pas à l'idée selon laquelle le « concernement » pour le paysage trouverait solution dans une forme d'éducation à la question paysagère. Les détenteurs des savoirs institués qui, durant des décennies, ont donné le « la » de la pensée paysagère, proposé les bons outils de la préemption de l'espace et assujetti les corps des habitants au nom de la mise en critères esthétiques du monde, devraient aujourd'hui se poser quelques questions. Les savoirs experts qui répondent certes de mandats et non après une prise de pouvoir inique, sont le produit d'une construction moderne du pouvoir. Mais, parler au nom de l'autre : voilà un mécanisme que notre société accepte de moins en moins. Les porte-voix font désormais l'objet de défiance, ce qui témoigne du changement dans nos rapports au politique. Je dis donc oui à une instruction générale, mais aussi à une clarification du rôle des savoirs dans cette instruction et plus largement dans la représentation démocratique.

THEA MANOLA

Une ambiguïté demeure depuis ce matin : faut-il former les personnes pour qu'elles soient « aptes à ... » ? Devons-nous leur fournir des compétences pour qu'elles aient une capacité d'action ? Je doute que nous puissions tomber d'accord. Mon point de vue est clair : chacun a quelque-chose à apporter, je m'oppose clairement à une logique de « formation » tout autant qu'à une simple réduction des acteurs ordinaires à leur « expertise d'usage ». Mais cela ne semble pas faire consensus dans la salle... Je me permets de reposer la question : devons-nous apprendre aux personnes des choses sur leur propre vécu ? En Guyane, comme cela a été souligné, de larges parties du territoire ne font pas l'objet de représentations pour leurs habitants. Dans ce cadre les paysages existent-ils même vraiment ?

GUILLAUME FABUREL

Ce n'est pas parce que ces espaces sont inutilisés qu'ils ne constituent pas le support d'un imaginaire. Les visions de l'Eden portées par les téléologies religieuses en sont la preuve. Nous avons tous des représentations mentales d'espaces que nous n'avons pas pratiqués et qui pourtant construisent nos imaginaires. Nous sommes dès lors tous concernés, voire impliqués ou simplement défenseurs du paysage. Nous sommes nombreux, sans nous être rendus en Amazonie, à nous inquiéter de sa déforestation. Les aspirations ne sont pas épuisées par les expériences directes du corps. Et, l'imaginaire comme les aspirations en découlant, participent de la création de communs.

THEA MANOLA

C'est bien pour cela qu'il ne faut pas réduire les personnes à leurs expertises d'usage ni chercher à les mettre en capacité préalablement à leur action.

JEAN-PIERRE THIBAUT

Je reviens sur le cas de la Guyane. Ces territoires sont peuplés, même si la densité de population est sans commune mesure avec l'Europe. Il faut se souvenir des difficultés qui ont surgi lors de la création du parc amazonien. Les habitants de la côte y étaient opposés, craignant que leur terrain de jeu ne leur soit interdit. A l'inverse, les autochtones y étaient favorables, considérant que ce projet permettrait de préserver leur conception de l'espace. Quelle que soit la densité d'occupation de ce territoire, un débat paysager avec d'authentiques habitants a donc bel et bien eu lieu.

Le paysage est comme une maison : en y entrant, on risque de s'arrêter au vestibule, ce que représente le problème de la conservation, notion centrée sur l'idée de figer un espace dans l'état dans lequel il avait été dessiné ou apprécié. Nous ne voulons pas voir changer ce qui nous est familier. C'est ce qui s'exprime lorsqu'un projet d'éolienne n'est pas accepté. Ce mécanisme, certes humain, doit être dépassé.

Un autre vestibule qu'il faut dépasser est bien sûr celui de l'approche esthétique. Chacun connaît le tableau de Cézanne représentant la montagne Sainte-Victoire. Pour retrouver aujourd'hui le paysage sous cette forme, il faudrait que les arbres qui ont poussé depuis lors brûlent dans un incendie.

Enfin, il ne faut pas s'arrêter à la question de la verdure. L'exemple de l'Arize montre bien que les enfants ont souvent entendu parler de l'absence de paysage là où ils vivent. Or le paysage est partout.

Il est important de ne pas laisser les gens dans le vestibule pour produire leur pétition. Il faut au contraire leur donner accès à l'ensemble de la maison. Celle-ci doit être construite par tous et ne saurait jamais être achevée.

GUILLAUME FABUREL

Les vestibules dont vous parlez sont peut-être des héritages qui ne permettent plus, avec les outils habituels, d'impliquer le plus grand nombre. Nous revenons encore au débat sur le terme de paysage et sa pertinence. Il y a beaucoup plus de formes instruites de ce que serait le paysage, mais dans les volontés de participer qui ne sont pas complètement partagées. La question du sensible, à travers l'expérience et le vécu, n'est pas neutre dans nos constructions sociales et politiques actuelles. C'est le sens de ma remarque sur le vestibule et la construction de la maison.

LUCILE IGLESIAS

MEEM - DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DE LA MER

Je travaille au ministère sur le « 1 % paysage » au sein de la Direction des infrastructures terrestres. Je me suis rendue en Guyane en 1985. Mon cousin travaillait au CNES et nous avons parcouru le fleuve Kourou. J'ai voulu grimper aux arbres comme je le fais depuis toujours. L'arbre auquel je m'étais attaquée était vraiment très grand. Je m'y prenais mal et un habitant m'a appris à grimper. Une fois que nous étions parvenus en haut, il m'a dit : « Regarde notre paysage ! ». Je n'ai rien su de cet homme mais je n'oublierai jamais que les Guyanais ont bien un paysage, celui de la canopée. C'est une émotion, un choc esthétique inoubliable, comparable à la foi.

En 1977, j'étais à Harlem, invitée par des amis jazzmen. Ce n'était pas un quartier que l'on visitait habituellement à cette époque. Je m'y suis pourtant rendue avec des amis vietnamiens. Ils n'étaient pas rassurés, persuadés qu'ils allaient se faire dévorer. Leur croyance émanait de leur lecture de *La case de l'oncle Tom*. Là-bas, j'ai été invitée par un habitant à monter au sommet d'un immeuble. En haut, il a eu ces mots : « Regarde comme notre paysage est beau ! ». Leur quartier était pour ces gens un paysage. Ils se l'étaient approprié.

ODILE MARCEL

Ce témoignage montre bien que l'être humain a une capacité esthétique et émotionnelle universelle. Quelle que soit la culture, elle permet d'aménager. Nous proposons aujourd'hui de ressentir collectivement les espaces que nous construisons. Chacun est expert à un titre ou un autre et doit pouvoir prendre part à la vie de la cité. Pour autant, il n'est pas possible d'attendre de chacun une capacité à aménager l'espace ou des talents de paysagiste. Il faut relier les compétences de l'expert avec les compétences universelles de réflexion sur les espaces à construire. La démocratie de demain aura malgré tout besoin d'experts.

GUILLAUME FABUREL

Certes, il y aura des savants. Mais l'idée même d'expertise d'usage – et d'expertise en général – révèle un problème de départ. L'expertise est une construction politique : la reconnaissance de certains pouvoirs par les savoirs. De même, l'usage n'épuise pas les pratiques sociales. Il les enferme dans les fonctionnalités réalisées du monde. Il nous faudra donc des paysagistes, non des esthètes et encore moins des experts. Vous avez évoqué l'universalité de l'expérience esthétique du monde. Le paysage n'est pas nécessairement, pour moi, un objet esthétique. C'est plutôt aujourd'hui un réarmement de la *res publica*, le vecteur d'un nouveau rapport au politique, qui passe par du faire et de l'agir, du quotidien et de l'ordinaire. Les gens, sans employer le terme de paysage, fabriquent des territoires, lesquels constituent des « habiter » vecteurs de formes, de liens et d'expériences par et pour l'agir. Cette production est du paysage. C'est la raison pour laquelle le terme d'expertise me gêne. Il n'est pas adéquat.

GUILLEMETTE MORIN

CAUE 93

Les atlas du paysage sont un mot d'ordre au plan national. En Seine-Saint-Denis, il n'y a pas d'espaces naturels. Que faire alors ? Qu'est-ce que le paysage chez nous ? Cette question nous a poussés à lancer la production d'un atlas, qui est en cours. Même s'il pose des difficultés, c'est le processus qui est important. Nous avons commencé ce travail il y a deux ans, en nous interrogeant sur ce que pouvait être cet atlas et ce dont il fallait se doter pour le réaliser. L'importance de la perception habitante faisait consensus. Il n'y a pas de relief chez nous. Ce sont donc les hommes et les femmes que l'on voit avant tout, c'est-à-dire les destinataires de cet atlas.

Le cahier des charges mentionnait deux marchés, dont l'un portait sur la perception habitante. Ce volet de recherche a été confié au laboratoire d'architecture et d'anthropologie de la Villette. Plus que la représentativité, c'est la signifiante qui a constitué le maître mot de cette enquête. Celle-ci a commencé en amont de l'atlas, une période de chevauchement des deux phases devant permettre l'interaction. Cela nous a permis de nous rendre compte que les habitants de la Seine-Saint-Denis pouvaient s'approprier la notion de paysage et celle d'échelle. Ce laboratoire a été retenu car il proposait un outil utilisable ensuite pas les producteurs des atlas : la cartographie. Les cartes

produites résultent de l'analyse des rencontres avec les habitants. L'ennui, La fragilité, la respiration, les potentiels, par exemple, ont été cartographiés.

Nous avons demandé aux utilisateurs traditionnels de ces outils de s'en servir de façon détournée, ce qui a montré que l'écart entre le travail des chercheurs et celui des services du département n'était pas abyssal. Celui constaté avec les paysagistes s'avère beaucoup plus grand. Je me réjouis d'entendre que les CAUE sont aussi présents dans les démarches de ce genre, même si leur futur est aujourd'hui plein d'incertitudes. Leur atout majeur réside à mes yeux dans leur permanence, leur inscription dans le temps long. L'importance de cette stabilité a été soulignée à juste titre à propos des comités de pilotage. Dans notre cas, seuls trois des vingt membres du comité de pilotage de départ sont encore en poste. Les nouveaux membres n'ont pas toujours conscience des objectifs définis au départ.

Par ailleurs, nous avons demandé au Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis de rendre publique la restitution du travail du Laboratoire d'architecture et d'anthropologie de La Villette. Cela permettra que les résultats du travail de terrain soient restitués, même si son objet est amené à évoluer.

GUILLAUME FABUREL

Qu'apporte, pour le métier, la coopération avec ce laboratoire d'anthropologie ? S'agit-il d'obtenir des moyens, d'initier une démarche, de lancer un processus ? Ce type de collaboration n'est pas seulement guidé par le besoin de connaissances complémentaires, mais aussi par une quête de reconnaissance de métier et donc de légitimité. Pourquoi mobiliser un laboratoire d'anthropologie pour produire des cartes ? J'aimerais que nous débattions de cet aspect.

GUILLEMETTE MORIN

Il ne s'agit pas seulement de produire des cartes. Un travail préalable de deux ans a porté sur la définition de l'outil. L'atlas était souvent perçu, jusqu'alors, comme un objet que les maires et les élus étaient contents d'offrir, mais dont ceux qui font le paysage, comme les aménageurs, ne s'emparaient jamais, faute par exemple d'une traduction dans les PLU.

Différents bureaux et laboratoires de recherche ont été auditionnés. Nous leur présentions nos problèmes et objectifs. Les cartes que le laboratoire de La Villette proposait de produire étaient pertinentes dans une optique comparative et d'appropriation. Il est encore trop tôt pour évoquer les résultats de ce processus. Je ne peux que témoigner des intentions qui le sous-tendent. Les conclusions de ce travail en seront tirées dans trois ans.

GUILLAUME FABUREL

C'est donc le concours qui vous a amenés à faire ce choix. Vous n'aviez pas, préalablement, l'intention de faire forcément appel à un laboratoire d'anthropologie, si je comprends bien.

GUILLEMETTE MORIN

Nous étions avant tout soucieux de l'importance accordée à la perception du paysage. Le volet centré sur les habitants, traité dans d'autres initiatives avec légèreté, me semblait central, et la proposition du laboratoire de La Villette répondait à cet enjeu.

CYRILLE MARLIN

Je m'adresse à Guillaume Faburel : il me semble que votre point de vue sur la profession de paysagiste date un peu. Depuis une trentaine d'années, de nombreux paysagistes ont contribué à un changement d'approche sur la question des paysages, en évitant notamment d'y projeter nécessairement des enjeux esthétiques. En revanche, les questions de sociologie et d'anthropologie sont centrales dans leur travail. Cette approche se reflète dans une ancienne acception du mot paysage, datant d'avant le Moyen-Âge. Dans cette vision, portée par le chercheur-géographe américano-scandinave Kenneth Olwig il y a une quinzaine d'années, le paysage représente ce qui fait sens dans une communauté. Il lui permet d'occuper un territoire en fonction des éléments naturels, d'une façon qui lui est propre.

Les débats que j'écoute avec attention depuis le début de l'après-midi me semblent ignorer ces apports. Les questions que nous posons sont graves et bien plus importantes, à mes yeux, que les notions d'atlas, d'habitants, d'interventions, d'instrumentalisation : comment aboutir à une politique du paysage qui permette à chacun, lorsqu'il intervient sur le paysage à un titre ou à un autre, de faire sens en termes de paysage ?

Je prendrai un exemple tiré de mon enfance. Ayant grandi à Pau, dans le Sud-Ouest, on m'avait emmené, lorsque j'étais enfant, voir la source d'eau potable qui alimentait la ville et que tous connaissaient. Il y a quarante ans, chacun savait d'où venait l'eau que l'on buvait. Aujourd'hui, qui sait d'où vient réellement l'eau que nous buvons ? Cette question a trait au paysage : quelles sont les évolutions sociétales qui nous poussent à ignorer jusqu'à l'origine de l'eau que nous buvons ?

GUILLAUME FABUREL

Il me semble que nous n'interprétons pas les situations de départ de la même manière, car nous n'avons pas les mêmes parcours. Je ne suis effectivement pas paysagiste. La définition du paysage que vous nous livrez – et que je ne connaissais pas – coïncide pour beaucoup avec l'« habiter » d'Heidegger. Je conçois tout à fait la volonté dont vous nous faites part (volonté d'ailleurs très actuelle dans d'autres mondes, par exemple de l'urbanisme), de retrouver du sens et de permettre l'accompagnement de l'éclosion d'expériences sensées et pas nécessairement esthétiques du monde. En ce sens, l'usage que je fais de l'esthétique est emprunté à Rancière.

Par la participation, de nombreux messages sont émis. Ils ne traitent pas toujours du paysage. Ils saturent l'espace politique, ou au contraire s'en retirent par désintérêt ou par manque d'écoute. Ceci ne les empêche pas de produire au quotidien du sens autrement que par la question paysagère. C'est en cela que la question de départ est cruciale. Les affects, parfois contrariés, s'expriment de façon croissante, tandis que les politiques publiques et leurs catégories historiques semblent de moins en moins capables d'y mettre du sens.

En un mot, vous avez le point de vue de votre métier, tandis que le mien est décentré et porte sur les scènes de la participation. Vous cherchez à mettre du sens, alors que je le vois foisonner ailleurs.

CYRILLE MARLIN

C'est ce mécanisme qui perturbe aujourd'hui la conversation, puisque vous dites ce que je pense à ma place. Vous venez de dire par exemple que les paysagistes cherchaient dans leur métier à créer du sens. Or j'ai souligné que le sens était déjà là et qu'il pouvait évoluer. C'est pour cela que la géographie, la sociologie et l'anthropologie sont très importantes.

THEA MANOLA

Vous dites la même chose. En effet le sens est déjà là et il s'agit de le révéler.

GUILLAUME FABUREL

Non. A mes yeux, le métier intervient dans ce dévoilement. Il est tout sauf neutre.

CYRILLE MARLIN

Je ne différencie pas vraiment le fait d'être paysagiste de celui d'être humain.

GUILLAUME FABUREL

Cette vérité est valable pour tout un chacun, mais les métiers du paysage ont tout de même été inventés. C'est bien qu'ils servent l'ordre du politique, non ?

ODILE MARCEL

L'exemple de l'eau potable montre bien la nécessité de qualifier l'espace, de ressentir ses polarités, lesquelles relèvent de savoir-faire et d'expériences collectives. Les expériences de participation exposées cet après-midi ont l'intérêt de montrer que des gens parfois dépossédés de toute capacité à infléchir l'espace peuvent en retrouver. Ce sont des formes et une culture à inventer, à l'image du nouvel espace que représente le site du Salagou. Il est possible de s'approprier et de politiser ces espaces.

Guillaume Faburel propose un relativisme intégral. Savoir et ne pas savoir seraient la même chose, alors qu'il est lui-même un sachant brillant. D'autres, dont je fais partie, considèrent qu'on ne peut pas dire n'importe quoi, que les sociétés, les choix, l'intégration ou la déréliction sociale sont à différencier. Le travail du paysagiste consiste à recoudre, harmoniser, introduire de la paix et de la poésie dans ce contexte.

Il y a bien sûr des affects et du ressenti à l'endroit des espaces déqualifiés. Cependant, chacun admettra que ce n'est pas là que l'humain exprime tout son potentiel. Ceux qui diront que l'aliénation traduite par ces espaces ouvre justement sur une potentialité prometteuse ne feront que brasser des mots.

GUILLAUME FABUREL

Je voudrais rappeler qu'en France, il existe des centaines de communautés existentielles dites critiques. Les personnes qui y participent ne veulent plus entendre parler de politique, au sens historique du terme. Au niveau européen, un foisonnement représentant des centaines de milliers de personnes se trouve dans des situations semblables, faire par eux-mêmes. Ce qui n'est pas neutre pour la pensée collective du politique. Ces expériences traduisent une demande sociale faite au politique, à laquelle il ne pourra répondre en dépit de ses constructions historiques, de ses savoirs, des politiques publiques, des rapports codifiés et des termes institués.

J'ai pour objet d'observation l'analyse de ces communautés existentielles. Elles ne croient plus à ces dispositifs, au poids politique des ministères ni à l'architecture de la Défense qui en est la traduction. Il s'agit bien, fait relativement nouveau, de sécession, de retrait ou retirement. Or, ceci traverse de plus en plus les représentations et les formes d'engagement dans nos démocraties occidentales : abstention remarquée et boycott revendiqué, fonte des effectifs militants et volatilité des intentions de vote. Sans être moi-même un relativiste, je crois qu'il faut admettre que nos savoirs ne sont plus considérés de plus en plus généralement dans les sociétés occidentales, comme légitimes. Si le sens existe, nous ne saurions ignorer cet état de fait. Retisser du lien et recréer de la confiance sont des objectifs louables mais nous n'y arriverons pas par les seuls savoirs autorisés convertis en métiers.

RICHARD RAYMOND

Est-il concevable pour le praticien d'admettre qu'en mettant en lumière des formes de savoir sur le territoire, il en laisse d'autres dans l'ombre ? Si c'est le cas, il est probable que cette mise en lumière participe au jeu politique. Il est certes désagréable de se sentir, en tant que scientifique, instrumentalisé. Après tout, c'est le cas pour d'autres formes de savoir. Mieux vaut l'admettre.

Il faut réaffirmer les limites du savoir que l'on produit et son domaine de pertinence. Lorsqu'on me demande si, en tant que scientifique, je suis prêt à entrer en politique, je réponds à la fois oui et non. Par une enquête, par exemple sur les rapports de l'humain avec le castor en Moselle, je ne prétendrais pas expliquer les rapports du genre humain avec la biosphère entière. J'espère pourtant que mon étude de cas permettra de comprendre un certain nombre de processus. Il s'agit bien d'espoir.

Dans cette forme de production de savoir comme dans d'autres, une responsabilité est engagée. Prenons garde à ne pas nous laisser instrumentaliser. C'est une bonne chose de dire ce que l'on fait, mais il faut aussi prendre conscience de ce que l'on défait en même temps.

JULIEN TRANSY

Je propose de clore la journée en rappelant que sa séquence dite conclusive n'en était pas encore tout à fait une, dans la mesure où certaines des questions soulevées ici pourront continuer de sous-tendre les échanges de la journée du 1^{er} mars, qui s'inscrit dans le prolongement de celle-ci, en se proposant de questionner cette fois les espaces de projets « entre perceptions et aspirations des populations en matière de paysages ». Merci à tous.

LA JOURNÉE VUE PAR ...

Le bureau des paysages du ministère de l'environnement a souhaité compléter les transcriptions exhaustives qui accompagnaient les précédentes journées des paysages par la création d'une rubrique intitulée "La journée vue par ...", destinée :

- à faciliter l'appropriation du contenu des journées par le plus grand nombre, au regard du format très synthétique retenu pour ce document.
- à compléter la retranscription factuelle des propos tenus par un regard personnel assumé.

Dans l'esprit de la journée des paysages du 11 janvier 2017, organisée conjointement avec le service de la recherche du Commissariat général au développement durable, l'inauguration de cette nouvelle rubrique a été confiée à un double regard praticien / chercheur.

SYLVIE BROSSARD-LOTTIGIER

CHEF DE DIVISION TERRITORIALE OUEST SITES ET PAYSAGES, DIRECTION AMENAGEMENT, DREAL OCCITANIE

Le 11 janvier 2017 Paul Delduc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature ouvrait la sixième des journées des paysages, initiées en 2014, pour sensibiliser les responsables publics de l'État et des collectivités à l'utilisation du paysage comme outil au service d'un aménagement des territoires intégrant objectivement les perceptions sociales.

Après les valeurs économiques, les franges périurbaines, la transition énergétique, l'agriculture, les trames vertes et bleues, après donc l'analyse de la place du paysage parmi les grandes politiques nationales, les 6 et 7èmes journées abordent de façon prospective le cœur des missions de la DGALN : les perceptions, les représentations, les aspirations qui motivent l'acte territorial, en fixent le programme et les caractères opérationnels. Avec deux mots d'ordre de Paul Delduc :

Collectivités et Etat sont exploitants des territoires ; à ce titre ils sont chargés de définir les projets et mettre en œuvre les actions qui assurent sa bonne gestion. Leur mission est d'agir, sans différé, pour garantir un avenir durable des territoires. Le paysage ne peut servir de prétexte pour ne pas agir. En revanche il doit désormais contribuer à qualifier, définir l'action, évaluer, ajuster les projets dans le temps de leur réalisation et celui de leur appropriation, aux aspirations des citoyens qui évoluent bien sûr également dans le temps du projet en fonction de celui-ci.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a fait entrer, par son article 171, la perception, nécessairement subjective et culturelle, dans les normes de l'acte d'aménager le territoire. Écouter ce que pensent et disent les acteurs, c'est difficile. Le paysage déchaîne les passions. La tentation du jeu gagnant-perdant doit être écartée de tout projet. Par conséquent c'est la raison d'agir et la manière de penser et conduire le projet territorial qui doivent être refondées. Les pratiques et savoirs des acteurs, élus, professionnels et citoyens doivent donc changer pour cela.

L'apport de la recherche, pour mieux comprendre ces changements, et être plus opérationnel est nécessaire, dans tout projet, et doit être mobilisé par tous. C'est pourquoi l'invité de Paul Delduc pour ces 6 et 7èmes journées des paysages est le Commissariat général au développement durable, représenté par Serge Bossini directeur de la recherche et de l'innovation du CGDD.

La première journée est pensée en deux temps :

Le matin les professionnels du paysage témoignent, par l'exemple, de l'évolution des pratiques relatives à la constitution de la connaissance des territoires inscrite dans les atlas de paysages. L'après-midi d'autres acteurs, élus et techniciens des collectivités locales démontrent l'évolution de leurs missions relatives aux perceptions des acteurs qu'ils ont mandat de représenter.

Ces présentations développent quatre principaux enjeux pointés par Serge Bossini et l'ensemble des intervenants :

La perception sensible, culturelle entre dans les normes de l'acte territorial

Comme l'affirme d'entrée Serge Bossini, en intégrant la notion de perception des territoires dans le droit de l'environnement, le législateur fait droit à la subjectivité non seulement des citoyens, mais aussi à celle des chercheurs, des agents des ministères et des services des collectivités, des élus, et des professionnels. Il ouvre la porte à une théorie de la conception du projet et de la gestion qui reconnaît à chacun et non au seul concepteur, la subjectivité du point de vue. Une théorie du projet territorial qui intègre les théories de la relativité, que ce soit celle, plus que centenaire des physiciens (Einstein), ou celle des économistes (objectivité de position d'Amartya Sen). Cette juridiction met fin au temps où les citoyens ne se reconnaissaient pas le droit de penser leur territoire : « Ô moi vous savez, je ne suis pas spécialiste du paysage » rappelle avec tristesse le paysagiste Cyril Marlin, citant des propos trop souvent entendus et ayant conduit à la mise en place de l'atelier mobile des paysages, dispositif ayant permis de réunir dans une camionnette 7 invités 40 fois, pour partager leur expérience sensorielle d'un même territoire afin de construire les familles paysagères de l'atlas des paysages d'Auvergne.

La bienveillance au cœur du paysage

Notre culture cartésienne trois fois centenaire ne nous a pas bien préparés à accepter sur un même territoire, plusieurs cultures, plusieurs vérités, la coexistence de plusieurs formes de savoirs, comme le rappelle le chercheur Guillaume Faburel qui anime les débats de cette journée. Elle nous a même fait rechercher parmi ces formes, celle qui portait la vérité, chacun prêchant pour sa paroisse. Pourtant, « le choix n'est plus entre idéalisme et réalisme, mais entre leur séparation radicale et leur contiguïté » comme le suggérait déjà en 2007 Tzvetan Todorov. S'il fallait reconnaître une seule grande qualité aux atlas de paysages et aux expériences présentées l'après-midi, ce serait cet espace et ce temps fait à l'écoute de la parole de l'autre ; et même aux silences, et aux larmes comme l'évoque avec un grand professionnalisme Gabrielle Bouquet, chargée du patrimoine, – on aurait envie de dire *constructeur de patrimoine* ou *accoucheur du patrimoine* – au syndicat mixte de gestion du Grand Site du Salagou. Accepter l'idée d'une grande diversité de vérités, d'absolus exige une qualité que rappelle Serge Bossini comme élément premier de méthode aux travaux de paysage : la bienveillance. Le paysage éveille les passions car nous n'avons pas appris à objectiver notre propre subjectivité, et aussi peut-être parce que nous n'avons pas appris à penser les espaces que nous aimons comme distincts de nous, de notre chair. C'est précisément à cause de cette confusion, de cette fusion que les débats sur le paysage exigent cette bienveillance. En parlant des lieux, les êtres parlent d'eux-mêmes. Pourtant, « lorsque les subjectivités s'affrontent, on quitte la controverse, et quand on commence à sentir qu'on a raison, ça commence à être dur de travailler »... le paysage, comme le rappelle Serge Bossini. Le paysage est une école d'altérité. Il conduit à des projets de territoires qui font place à chacun.

Le concernement, condition de possibilité du projet de territoire

Le concernement, le mot existe à peine dans la langue française. Il constitue pourtant le leitmotiv de toutes les présentations de la journée du 11 janvier, la première difficulté méthodologique dont ont fait état les professionnels témoignant d'une grande bienveillance pour les habitants et acteurs des territoires mobilisés dans les actions paysagères participatives qu'ils ont pilotées. Il est étonnant, et même inquiétant de constater comme cette difficulté, devant un amphithéâtre mobilisé par les questions de la participation, n'a pas fait l'objet d'une grande attention. Inquiétant de voir comme les professionnels sont restés seuls au cours de la journée sur cette question qui n'a pas éveillé de propositions ni de débats. Elle représente pourtant la part la plus innovante des démarches présentées. Car la grande difficulté des projets de paysage c'est la participation : soit par présence d'une assemblée d'opposants au projet, soit, pire, par absence de participants à une démarche dont personne n'a perçu les enjeux. Soit le gagnant-perdant, soit l'absence de concernement. Un état des pratiques, sorte de boîte à outils serait précieux pour tous les professionnels, qu'ils soient chercheurs-concepteurs ou concepteurs-chercheurs, et surtout élus, prenant souvent tous les risques dans des concertations publiques insuffisamment préparées. Cyril Marlin convoque ses participants sélectionnés pour leur diversité, et les interroge in situ sur leurs pratiques d'aménagement, d'usage de l'espace. Michael Ripoche, pour l'atlas des Hautes-Pyrénées, a été confronté à la représentativité des acteurs mobilisés, les interrogeant sur leurs affects (paysages valorisant-dévalorisant, paysages préférés) et la conscience de leur relation à leur territoire par des

blocs diagrammes vierges tandis que François Bonneau, dans le Lot-et-Garonne, a maintenu l'accueil aléatoire d'acteurs invités par voie de presse et le choix des parcours en groupe de 5 personnes, posant l'échange de points de vue, comme outil d'identification des valeurs et modes de construction de leurs convergences et compositions. A l'échelle des projets de paysage la concertation se rapproche du voisinage, précisant en elle-même les enjeux du projet, imposant parfois un repositionnement du programme, comme en témoigne Mylène Gajic, architecte, transformant un programme de réhabilitation de logements vacants en projet de redéveloppement de services et d'espaces urbains d'un village en déshérence, visitant à domicile, comme un médecin de campagne, chacun de ses habitants, puis à chacun de leurs rassemblements rituels, marché, gala de danse, fête de Noël, etc.. Ou encore Cathy Pons, du CAUE de Haute-Garonne, travaillant des années durant avec les enfants des écoles puis leurs parents, et leurs élus et construisant avec un artiste en résidence et la responsable des actions culturelles d'un territoire (Florence Poveda), la représentation des perceptions en portrait de paysage. Tout projet de territoire devrait avoir pour préalable un portrait de paysage, étape 0 du projet à venir. Le concernement est dans la vie des gens. Il a besoin d'un signe produit, le signe faisant exister la chose. Il n'est pas dans le projet de territoire mais dans la vie des gens sur le territoire. La première condition de possibilité d'un projet de territoire par le paysage est dans la rencontre des gens, comme condition d'accès à leurs pratiques et représentations de leur territoire. Les ethnologues le savent mieux que personne. Le projet n'est que prétexte. Puis vient la concertation. Et enfin le projet partagé, toujours recommencé.

Les théories de l'action à l'œuvre dans les démarches paysagères

De telles pratiques bouleversent à peu près totalement les modes de conception des projets qui ont fait les villes, les villages, les métropoles et les campagnes des territoires français depuis la reconstruction. A tel point qu'il ne serait sans doute pas vain de parler de reconstruction territoriale, à nouveau, par le paysage comme outil de travail.

Le premier chantier de cette reconstruction est, à n'en pas douter, la recomposition de savoirs fragmentés du début à la fin du projet, ignorant la réalité incrémentale d'un processus artificialisé en une suite linéaire de tâches de programmation, conception, construction, appropriation, et la structuration des compétences qui leur sont associées. Et surtout excluant l'habitant, si longtemps appelé usager qu'il en est devenu usagé. Si longtemps ignoré dans ses affects et ses attachements, subjectifs car construits par des cultures.

Cette journée est à louer pour la mesure des enjeux de recomposition des actions territoriales qu'elle pourrait ouvrir. Des actions et des organisations qui pourraient se structurer à partir des territoires, comme y invite la loi Notre. Et Marie Guibert au CGDD et Julien Transy à la DGALN sont à remercier pour la richesse du chantier qu'ils ont eu le courage d'ouvrir et d'organiser. Et puisque le débat est juste ouvert il conviendra, parlant de projet, de travailler lors de la deuxième journée, le 1 mars 2017, aux liens qui articulent les aspirations des populations aux actions territoriales.

HERVE DAVODEAU

ENSEIGNANT CHERCHEUR, AGROCAMPUS OUEST ANGERS - UMR CNRS ESO

« Trajection paysagère » et « médiance paysagère » (A. Berque) sont les concepts forgés et partagés dans la communauté scientifique pour exprimer l'idée que le paysage ne réside ni dans l'objet ni dans le sujet, mais dans l'entre-deux relationnel. Cette idée s'impose aussi dans les discours des professionnels pour souligner que l'action paysagère porte moins sur les objets qu'entre les objets observés, et sur les relations qu'entretiennent les sociétés vis à vis de leur environnement quotidien : c'est le paysage perçu, saisi par les sens, chargé de valeurs, objet de représentations sociales et culturelles, tel que défini par la Convention Européenne du Paysage. Il n'était donc pas surprenant que la complexité des relations aux paysages ait été au cœur des présentations et discussions du 11 janvier, comme l'a été aussi la « médiation paysagère ».

Issue de la recherche-action, cette expression traduit une modalité du projet misant sur une plus grande attention portée aux perceptions et aspirations des populations. Elle renouvelle depuis quelques années la pensée et les pratiques du/sur le projet de paysage sans lui opposer une alternative radicale, sauf à caricaturer une certaine vision du projet qu'elle tendrait alors à éloigner d'une visée correctrice ou compensatrice à l'égard de l'aménagement : alors que le

« paysagement » cherche à intégrer pour ne pas dire légitimer le projet d'aménagement, la médiation paysagère implique une ambition bien supérieure qui donne au projet sa pleine signification. En s'appuyant sur les perceptions des populations, elle renverse l'idée que le paysage n'est que la résultante fortuite de l'acte d'aménagement pour le penser comme un projet non seulement intentionnel, mais aussi collectif et partagé ! Ainsi, la médiation paysagère n'est pas une contestation mais une exigence supplémentaire en rapprochant le paysage du projet de société, ce qui pose la question de la légitimité du périmètre de l'action et de la représentativité des participants (représentativité qui peut être appréhendée au regard de la diversité des paysages vécus, et pas seulement au regard du profil sociologique des habitants).

Bien qu'il soit peut-être tentant de penser, au nom d'une « égalité des savoirs » (Faburel), que la médiation paysagère remet en cause l'expertise du professionnel, il ne nous semble pas que les discussions aient argumenté en ce sens. Si elles ont clairement donné à entendre un glissement de l'expertise vers des savoir-faire liés à l'animation et la pédagogie (compétences assumées en propre ou déléguées), nous retenons que les situations de médiation paysagère conduisent le concepteur à plus de transparence et de pédagogie sur ses actions. Cette exigence le conduit à être plus au clair sur sa démarche et ce travail de réflexivité peut l'inciter en retour à mieux s'approprier ses « fondamentaux » et par là à mieux collaborer avec d'autres savoirs experts ou populaires, comme par exemple au sein des nombreux collectifs où de jeunes architectes et paysagistes expérimentent ensemble l'accompagnement des démarches participatives¹⁰. Ces dernières n'ont pas été au cœur de la journée du 11 janvier durant laquelle la saisie des perceptions a surtout porté sur des études « amont » (atlas, diagnostic sensible) à faible visée directement opérationnelle (la majorité des questions à l'issue des présentations pointait d'ailleurs ce problème). La journée du 1^{er} mars tournée sur les « aspirations » établira probablement plus facilement ce lien au projet de paysage participatif et à sa propension à plus ou moins renouveler les pratiques professionnelles, en particulier celles des paysagistes¹¹, comme cela a été rappelé en introduction de la journée en référence aux résultats du programme « Paysage et développement durable 2 » (Bossini).

Les expériences présentées le 11 janvier ont surtout permis d'appréhender le paysage comme un moyen pour agir (« par le paysage »), et pas seulement pour l'aménager (mais sensibiliser, apprendre, entretenir l'attachement etc.). Affirmé comme un outil « pour saisir les aspirations des populations » (Delduc) ou « remettre les affects en politique » (Faburel), il est considéré comme un levier de l'action territoriale. Si l'entrée est pertinente, le mot « paysage » n'est cependant pas forcément le plus efficace pour nouer le dialogue (dans la démarche de l'atlas des paysages d'Auvergne, il a été jugé préférable de parler de « formes d'aménagement ») surtout avec les paysagistes (dans la démarche de l'atlas des Hautes Pyrénées, le sociologue a été jugé le plus à même pour recueillir une parole de l'habitant qui ne s'enferme pas dans les représentations qu'il se fait des attentes du paysagiste). Ces témoignages nous rappellent que le « paysage vécu » est une formule tout aussi paradoxale que « médiation paysagère » car « paysage » véhicule une signification distanciée et contemplative, a priori bien mal adaptée pour révéler l'espace perçu et pratiqué au quotidien ! Même si ces formules semblent s'imposer, elles ne doivent pas être prises comme des évidences, et c'est le travail de la recherche de les questionner.

Non seulement il s'agit de décider de quoi l'on parle et comment (du paysage mais pas frontalement) et avec qui (le paysagiste ou le sociologue), mais il s'agit aussi de cibler la phase de travail sur laquelle on noue le dialogue avec les habitants : dès le diagnostic (Auvergne, Hautes-Pyrénées) ou plus en aval sur l'élaboration des enjeux (Lot et Garonne) ? Ce choix n'est pas forcément moins participatif s'il s'agit d'ajuster et de renommer les unités paysagères découpées par l'expert en fonction du vécu des habitants (Bonneaud). Le découplage possible entre les unités

¹⁰ DAVODEAU H., GEISLER E., MONTEBAULT D., LECONTE L., 2014, La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques ?, revue Cahiers thématiques n° 13 de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille : Paysage vs architecture : (in)distinction et (in)discipline, pp. 171-184.

¹¹ MONTEBAULT D., TOUBLANC M., DAVODEAU H., GEISLER E., LECONTE L., ROMAIN F., LUGINBUHL A., GUTTINGER P., 2015, Participation et renouvellement des pratiques paysagistes, Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique (dir. Y. Luginbühl), Victoire Edition, pp.171-187/287.

paysagères et le paysage « tel que vécu » pose question : l'atlas (mais comme n'importe quel outil sans doute) ne peut qu'imparfaitement rendre compte de toute la complexité des relations sociétés / environnement (en Auvergne, il est accompagné de guides-enquêtes thématiques pour explorer ces relations), et le Ministère ne peut pas pour autant promouvoir une méthode-type idéale. Pour l'Etat, l'équilibre n'est pas facile à trouver « entre la nécessité d'éviter la dispersion des outils et celle de monter en cohérence » (Raymond). A défaut de normer le travail de saisie des perceptions sociales, demander à les prendre en compte est déjà une façon de gagner en cohérence.

La diversité des territoires, des acteurs, et surtout la créativité des professionnels produisent des démarches diversifiées qu'il serait dommage « d'assécher par un cadrage excessif » (Manola) : un atelier mobile en Auvergne (Marlin, Miramand), une campagne d'enquête sociologique en Hautes-Pyrénées (Ripoche), des parcours-ateliers en Lot-et-Garonne (Bonneau), etc. Toutes ces modalités de travail mettent en avant la convivialité, proposent des mises en situation qui permettent de libérer la parole, d'éviter les termes intimidants (« paysage » donc, mais « perceptions » et « représentations » sont paradoxalement très excluantes selon C. Marlin). Elles s'appuient sur une boîte à outils très complète, comme en témoignent les présentations de l'après-midi : l'art in situ (Poveda), le dessin (Goujon/Bouquet), la succession de la photographie, la poésie, le jeu de rôle, le récit (Pons), la maquette (Gajic), les outils de médiation paysagère ne manquent pas ! La difficulté réside en fait dans leur profusion, dans les choix à opérer pour les agencer dans une démarche cohérente. Les présentations n'ont pas forcément déployé un regard critique et réflexif sur ces outils et démarches (ce n'était pas la commande, plus spécifique aux colloques scientifiques, faite aux intervenants), mais elles auront cependant bien permis de questionner la nature événementielle des actions (Raymond), d'illustrer le « bricolage » en cours (Faburel), et de plus ou moins l'assumer comme tel...

Plutôt que d'imposer et verrouiller un cadre méthodologique (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui mais la pluralité des démarches pourrait y conduire), il nous semble préférable que le Ministère incite les acteurs à se poser les bonnes questions, pour les aider à faire leurs choix méthodologiques en conscience, en réponse aux objectifs qu'ils se fixent. Cette question de la finalité nous semble la plus importante : pourquoi chercher à saisir les perceptions sociales ? Pourquoi impliquer les populations ? Qu'attend-on d'elles ? Sans réponse claire (et partagée par les élus, les techniciens, la population), il est vain de répondre aux suivantes, toutes nécessaires pourtant : qui faire participer ? Comment mobiliser ? A quel stade du projet faire participer ? Sur quoi faire participer ? Quels outils mobiliser ? Comment évaluer la démarche si le processus social prend le pas sur « l'œuvre » (Raymond) ? Ces questions très opérationnelles font écho à des recherches-action récentes et financées par le MEEM sur l'articulation des questions de paysage et de participation.

Mise en page : Jean Etienne Malaisé/
Impression : MTES-MCS/SG/SPSSI/ATL2
Brochure imprimée sur du papier certifié ecolabel européen



**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**
Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature
Commissariat Général au
Développement Durable
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE